

Numéro sous la direction de
María Eugenia Longo
et Stéphanie Atkin

BULLETIN
D'INFORMATION
VOL. 17, NO 1
PRINTEMPS 2020

Jeunesse, migration et emploi

MARÍA EUGENIA LONGO

Institut national de la recherche scientifique

STÉPHANIE ATKIN

Institut national de la recherche scientifique

En sciences sociales, la jeunesse a été abordée sous différents axes (ex., le travail, l'éducation, la santé, la culture) et entrecroisée d'une multitude de problématiques (ex., l'allongement du passage à l'âge adulte, les premières insertions et « fois » dans différentes sphères de vie, les inégalités sociales et la recherche d'autonomie, pour ne nommer que celles-là). Néanmoins, d'autres thématiques sont plus rarement associées à la jeunesse, et ceci malgré le fait qu'elles touchent de plus en plus les jeunes et les interventions publiques; la question de la mobilité géographique en fait partie.

En ce qui a trait aux termes jeunesse et migration, une pluralité d'acceptions coexiste et véhicule des significations concurrentes. Premièrement, la notion de « jeunesse » adopte des définitions différentes selon l'acteur qui aborde cet aspect. Les politiques publiques tendent souvent à la définir comme une catégorie d'âge possédant des traits générationnels forts, offrant parfois l'illusion d'une catégorie homogène. Par souci de

régulation sociale, les institutions tombent rapidement dans la tentation de définir la jeunesse par des critères chronologiques, la réduisant à une tranche d'âge dont les pratiques sont à organiser normativement. Ces visions, plutôt restreintes, entrent souvent en contradiction avec des constats issus de la recherche scientifique, d'une jeunesse combinant à la fois des critères d'âge, statutaires et subjectifs (Longo, 2016). Mais il arrive aussi que, de son côté, le milieu scientifique se soucie peu des contraintes gestionnaires associées à l'intervention sociale, où une vision globale et holistique de la jeunesse n'est pas toujours simple à opérationnaliser. Malgré ces visions dissemblables des différents acteurs, il en ressort que la jeunesse reste un processus marqué par des allers-retours entre les sphères de la vie et à l'intérieur même de celles-ci (ex., retour sur les bancs d'école après une première diplomation, retour au nid familial après une rupture amoureuse, questionnement profond du sens de l'activité professionnelle à la suite de plusieurs expériences en emploi), mais aussi par des choix personnels, bien que l'empreinte de l'environnement social, économique, politique et territorial dans lequel ces jeunes vivent

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO...

María Eugenia Longo et Stéphanie Atkin	1
Mustapha El Miri et Delphine Mercier	3
María Eugenia Longo et Stéphanie Atkin	5
Lucie Ngabusi Sapa et Aline Lechaume	8
Charles Fleury, Danièle Bélanger, Myriam Ouellet et Cécile Lefèvre	10
Marco Alberio et Fabio Berti	13
Philippe Sirois-Gaudreau	16
Stéphane Lesourd et Naouale El Yaagoubi	18
Martin Poirier et Éric Malenfant	20
Achille Kwamegni Kepnou	22

soit fondamentale et affecte la construction tant sociale (Gauthier, 2005) que biographique de la jeunesse.

En deuxième lieu, et de la même façon, la migration est également une notion qui fait appel à l'idée de processus, marqué par une diversité des parcours. Elle est loin d'être uniquement une suite de séquences linéaires planifiées et guidées par un projet géographique migratoire, avec un début et une fin (Arcand et Germain 2015, cité dans Vultur et Germain, 2018, p. 124). En raison du caractère fluide et incertain de la migration, à la jonction du cheminement de l'individu qui l'entame et des circonstances de l'environnement qui viennent à sa rencontre, certains auteurs préfèrent utiliser le terme « carrière migratoire » (Martiniello et Rea, 2011). Cette vision permet de mettre l'accent sur les multiples paliers d'enjeux qu'elle implique : géopolitiques, économiques et financiers, identitaires et culturels. Elle implique également de s'intéresser aux migrants en tant qu'individus qui se dotent de stratégies et qui effectuent des choix – bien avant le départ du pays d'origine –, pouvant aussi ponctuer leur parcours d'allers-retours entre les sphères de la vie et à l'intérieur même de celles-ci, notamment en lien avec le travail (ex., retour aux études pour obtenir un diplôme, retour dans le pays d'origine pour y travailler après l'obtention d'une expérience professionnelle à l'étranger, décohabitation de la famille au moment de l'obtention d'un emploi, etc.). Cette vision de la mobilité pourrait être, depuis quelques décennies, surtout rattachée aux jeunes, en raison de leur forte propension à traverser des frontières de toutes sortes (régionales, internationales, etc.) pour des raisons diverses (éducatives, économiques, politiques, sociales, culturelles, biographiques, etc.), et ce, avec des statuts légaux et illégaux variés. L'« hypermobilité » (voir l'article de Fleury, Bélanger, Ouellet et Lefèvre) a aussi été étudiée en se référant aux jeunes dont le projet migratoire ne se limite pas au Québec, par exemple; il s'inscrit dans une perspective plus large où ce séjour s'ajoute à d'autres déjà explorés ou en vue de l'être.

Ce bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société est une invitation à observer la jeunesse et la migration en tant que processus organisés dans le temps et considérés sous des angles différents. Il est réalisé conjointement avec la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse (CRJ), responsable d'un séminaire dont l'objectif était de rassembler des experts des questions de jeunesse et d'immigration. Réunis en septembre 2019 pour discuter de ces deux thématiques, ils ont entamé ensemble une réflexion collective sur les enjeux qu'elles soulèvent, notamment en lien avec le travail. Pour atteindre cet objectif, chaque expert a été invité, au préalable, à analyser ses données de recherche sous l'angle de la jeunesse ou de l'immigration, inversement du regard qu'il est habitué de porter. Les échanges subséquents ont donné lieu à des constats transversaux qui constituent le fil conducteur des articles de ce bulletin.

En somme, les discussions et présentations ont soulevé des constats multiples que les articles mettent en exergue dans ce bulletin. Ainsi, la migration ne s'articule pas de manière simple à la question de l'emploi, bien qu'elle soit, en de nombreuses occasions, explicitement prédominante, notamment chez les jeunes Européens qui ont subi les contrecoups de la crise de 2008 (Alberio et Berti; Fleury, Bélanger, Ouellet et Lefèvre). Tout particulièrement au Québec, les migrations interrégionales des jeunes s'expliquent en fonction de différents facteurs, par exemple celui de l'âge et du début ou de la fin des études (Sirois). D'autres dimensions se rattachent à la migration (El Miri et Mercier), telles que la quête d'aventure ou encore les motivations relationnelles – notamment chez les travailleurs temporaires (Fleury, Bélanger, Ouellet et Lefèvre) –, se conjuguant ainsi aux considérations professionnelles. Et encore faut-il que cette migration soit un choix, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment pour les jeunes demandeurs

d'asile (Ngabusi Sapa et Lechaume). Qui plus est, différents enjeux pourraient expliquer ce qui favorise, ou non, l'insertion en emploi des jeunes migrants.

Les liens entre la sphère du travail et l'immigration ne peuvent pas non plus être réduits à de l'utilitarisme économique. On ne peut que convier à la discussion une approche citoyenne dans laquelle les migrants sont considérés de façon égale et uniforme pour leur apport social et culturel – et non seulement économique – tout particulièrement dans les régions où la rétention des jeunes, travailleurs et entrepreneurs, est plus complexe (Lesourd et El Yaagoubi). Par ailleurs, devant l'intérêt grandissant des jeunes pour le travail autonome, c'est en considérant le contexte local que les politiques publiques et les organismes de soutien peuvent soutenir plus adéquatement l'entrepreneuriat, en région certes (Poirier et Malenfant), mais aussi dans les grandes métropoles (Kepnou).

Par ailleurs, dans les approches présentées, tant en ce qui a trait à la jeunesse qu'à la migration, la mobilité des jeunes constitue également une expérience relationnelle. Le réseau personnel de l'individu tend à influencer la construction du projet migratoire des jeunes, aussi bien dans le choix de quitter le pays d'origine, de s'établir dans le pays d'accueil, d'y être mobile que de le quitter. Plus spécifiquement en lien avec l'emploi, les liens forts (personnes avec qui l'individu a une proximité affective), ou encore les membres d'une même communauté peuvent constituer le vecteur d'une première insertion rapide en emploi, mais qui ne correspond pas toujours aux compétences professionnelles du nouvel immigrant. Le réseau à liens forts peut donc être un facteur d'isolement et de vulnérabilité pour les jeunes immigrants récents (Longo et Atkin); il permet plus rarement d'accéder à de l'information utile à l'insertion en emploi spécialisé, à moins que le réseau professionnel y soit directement intégré.

Les articles de ce bulletin montrent que la migration économique peut être une raison de s'établir, ou encore un élément facilitant pour atteindre d'autres objectifs. Les motivations liées à l'immigration sont en effet multiples, complexes et s'expliquent par différents facteurs pouvant être à la fois relationnels, politiques, économiques, sociaux, et plus encore. Autant d'aspects

que les articles de ce bulletin illustrent par des réflexions enrichissantes et des données de recherche.

Références

Gauthier, M. (2005). Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert. *Globe*, 8 (2), 23-40.

Longo, M. E. (2016). L'âge éphémère. La définition de la jeunesse à la lumière du temps, *Revue Jeunes et Société*, 1 (1), 5-24.

Martiniello, M. et Rea, A. (2011). [Des flux migratoires aux carrières migratoires](#), *SociologieS*. Page consultée le 7 mai 2020.

Vultur, M. et Germain, A. (2018). Les carrières migratoires des étudiants internationaux dans une université de recherche au Québec : repenser la mobilité et l'ancrage. *Canadian Ethnic Studies*, 50 (1), 107-127.

Les migrations/mobilités, les jeunesses et la diversité des formes de travail et d'emploi. Dénationaliser les catégories, tout un chantier !

MUSTAPHA EL MIRI

Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail
Aix-Marseille Université

DELPHINE MERCIER

Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail
Aix-Marseille Université

L'objectif de cet article est de réfléchir ensemble sur les termes de migration, jeunesse et emploi, les interroger et les discuter afin de « dénationaliser les catégories », dans le cadre des phénomènes au cœur de la mondialisation. Les termes eux-mêmes, ainsi que les paradigmes d'interprétation dans lesquels nous les pensons sont mis en question dans les lignes qui suivent.

Diversité des mobilités, jeunesses et emplois

En effet, les termes « immigration », « jeunesse » et « emploi » au singulier sont à discuter. Plutôt qu'immigration, le binôme migration/mobilité semblerait préférable, car il est plus proche de la réalité observée, en particulier quand nous parlons des jeunes. Plutôt que le terme jeunesse au singulier, les jeunesses au pluriel reflètent mieux la réalité de la diversité sociale, culturelle, territoriale et chronologique des jeunes

qui est, de loin, une réalité homogène, ici et ailleurs. Enfin, plutôt que le terme emploi, nous préférons mettre en évidence la diversité des formes de travail et d'emploi – avec leurs modes variés de gestion, de protection, d'organisation collective – qui coexistent actuellement sur les marchés du travail dans différents contextes.

Étant donné que les jeunes représentent entre 10 % et 12 % des migrants internationaux (INED, 2019) nous sommes davantage susceptibles, quand nous travaillons sur des thématiques au cœur de l'immigration et de la mobilité telles que la mondialisation, d'interviewer des jeunes. Mais la catégorie « jeunesse » n'est pas la même selon les formes de migration/mobilité que ces jeunes empruntent (ex., études, travail, séjour de césure, expériences à l'étranger, etc.), les raisons qui les ont poussés à partir (ex., discrimination, choix d'études, chômage, trajectoires, amour, choix de vie, etc.) et surtout selon les formes d'emploi, de marchés du travail et donc des territoires dans lesquels ils réalisent leur migration/mobilité (ex., emploi/travail saisonnier, travail informel, contrat organisé par l'employeur, entrepreneuriat, etc.).

De vieux enjeux de race et de genre dans les mobilités

Par ailleurs, les questions de genre et de race devraient être intégrées dans la réflexion, notamment pour mieux préciser la démographie des populations jeunes, leur sexe, leur pays d'origine et mieux comprendre les raisons de leurs départs. Nous savons, pour l'avoir observé dans nos travaux (El Miri et Mercier, 2017 ; El Miri, 2018), que l'arrivée (migration), par exemple, sur le territoire français d'un jeune sénégalais est une expérience radicalement distincte d'un jeune français qui quitte son pays d'origine. Alors que ce jeune africain restera migrant, employable de façon précaire, que son statut de jeune sera rendu invisible et que la seule condition autorisant sa circulation sera son « emploi », le jeune français qui se rend partout en Europe, ou ailleurs dans le monde, sera d'abord considéré comme un jeune (il le restera longtemps), mobile (et jamais migrant) et dont l'emploi sera un des éléments de son parcours, considéré comme une aventure humaine. Qui plus est, la thèse de Lacrampe-Camus (en cours) démontre que les jeunes équatoriens arrivés ou nés en Espagne s'affranchissent du stigmate en réalisant une « deuxième » migration

en Angleterre en passant par la « maquina de Londres » (Lacrampe-Camus, 2019), expérience sociale qui leur permet d'accéder à une vie internationale malgré la précarité des emplois occupés. C'est alors moins l'emploi qui joue le rôle de socialisateur que l'expérience internationale « typique » des jeunes qui partent à l'étranger.

« Le fait de lire la migration comme un exil met dans l'ombre la mobilité. »

Enfin, le concept de migration pourrait contourner la réflexion autour des décalages croissants des conditions et opportunités d'emploi et de l'attribution segmentée des travailleurs – jeunes – dans un cadre des générations plus scolarisées et qualifiées. Ce que Waldinger et Lichter (2003) appellent « mismatched »¹, pour se référer à une représentation confinée de la mobilité sociale. C'est le cas des jeunes qui se retrouvent bloqués dans cette ascension sociale : coincés par le haut, coincés par le bas (car ils ne peuvent même pas revenir sur des emplois ouvriers que leurs pères exerçaient). En conséquence, de s'attacher davantage à la description et à l'évolution des marchés économiques et du travail qui emploient des jeunes travailleurs de certaines classes sociales et origines nationales offre des constats que l'observation par le prisme de la mobilité pourrait occulter.

La migration, un moment parmi les multiples formes de mobilité

Quant à la migration, elle est une forme de mobilité parmi d'autres. Les migrants qui passent plus d'un an dans un pays autre que celui de son origine représentent 3 % de la population mondiale (INED, 2015). Mais si nous examinons tous les mouvements confondus en y intégrant le tourisme, nous pouvons replacer les migrations comme un moment (un temps, une

séquence...) du spectre des mobilités. En France, par exemple en 2016, nous avons accueilli 256 000 personnes avec un visa de longue durée, 20 000 demandeurs d'asile - sur les 80 000 sollicités - et 84 millions de touristes (INED, 2016). L'émergence de la mobilité comme un phénomène social est, dès lors, passée dans l'ombre. Le fait de lire la migration comme un exil met dans l'ombre la mobilité. En France, par exemple, les « migrants » comptent, en 2016, 22 000 travailleurs et 70 000 étudiants (durée des études 3 à 5 ans). Cependant, ces chiffres cachent les « migrations de travail » qui fonctionnent sur les systèmes de « Kefala » ou autres intermédiaires basés sur une flexibilisation de la durée des séjours brouillant de fait la question des frontières, d'où l'intérêt de réinsérer la migration dans un ensemble complexe, mobile, marquer socialement... et d'étudier les sociétés qui produisent de la migration.

Conclusion

Et si les processus migratoires étaient vus comme réversibles à travers les générations ? Prenons l'exemple du Mexique et de ces enfants, migrants internationaux, migrants de retour nés au Mexique, qui ont déménagé petits aux États-Unis et qui, en devenant majeurs ont été expulsés au Mexique (Zuñiga et Giorguli Saucedo, 2019). D'autres sont nés aux États-Unis et arrivent au Mexique pour la première fois. Ce sont les enfants de ceux qui avaient participé à la Grande migration (1986-2005), qui est devenue la « Grande expulsion » (à partir de 2005...). Cela ouvre un champ de recherches essentiel pour les années à venir, car les enfants de ce « retour » du XXI^e siècle constituent un phénomène nouveau, majeur, mais méconnu. Après les travaux sur les secondes générations, ou ceux, plus récents, sur les générations 1.5 – voire 1.25 ou 1.75 – le terme de génération 0.5 fait ici son apparition dans la littérature pour qualifier cette expérience particulière, mais amenée à

s'inscrire durablement dans le paysage du champ migratoire Mexique/États-Unis (et ailleurs dans le monde) : celle du processus d'intégration (ou non) de ces jeunes non pas dans un pays de destination (au contraire des travaux sur les générations 1.5 ou 2.0), mais dans leur pays « d'origine » qui les convertit en génération 0.5, le Mexique étant devenu un pays récepteur de « migrants », Mexicains et Mexicains-Américains, qui construisent, de différentes manières, une binationalité et une biculturalité (Zuñiga et Giorguli Saucedo, 2019).

Références

El Miri, M. et Mercier, D. (2017). « Articuler migration et travail dans une visée critique des analyses du fait migratoire dans le contexte de globalisation et de résurgence des frontières raciales ». Communication présentée au 7^e Congrès de l'Association française de sociologie. Amiens, France, 3 au 5 juillet.

El Miri, M. (2018). Devenir « noir » sur les routes migratoires : racialisation des migrants subsahariens et racisme global. *Sociologie et Sociétés*, 50 (2), 101-124.

Institut national d'études démographiques (INED). (2015, 2016, 2019). [Les migrations dans le monde](#). France : INED.

Lacrampe-Camus, I. (Thèse en cours). Ancrages multiples et multiplicité des ancrages. Le cas des jeunes d'origine équatorienne entre l'Espagne et Londres. France : Université Montpellier.

Lacrampe-Camus, I. (2019). Reconfiguration des ancrages et construction des origines dans un contexte de double migration. Jeunes d'origine équatorienne entre l'Espagne et Londres. *Cahiers des Amériques latines*, 91, 153-170.

Waldinger, R. et Lichter, M. I. (2003). *How the Other Half Works: Immigration and the Social Organization of Labor*. Berkeley, Los Angeles, Londres : University of California Press.

Zuñiga, V. et Giorguli Saucedo, S. E. (2019). Niñas y niños en la migración de Estados Unidos a México: la generación 0.5. Mexico : El Colegio de México.

Notes

¹ Mismatch : ces jeunes qui se trouvent coincés par le plafond et le plancher de verre.

Les jeunes immigrants au sein d'une étude sur la vulnérabilité et l'emploi. Quelles perceptions, quelles différences vis-à-vis d'autres catégories de jeunes?

MARÍA EUGENIA LONGO

Institut national de la recherche scientifique

STÉPHANIE ATKIN

Institut national de la recherche scientifique

Des données statistiques récentes révèlent que certains jeunes ont davantage de difficultés à s'insérer en emploi, à y rester et à y construire des trajectoires signifiantes et de qualité (ISQ, 2019). Ainsi, certaines catégories de jeunes telles que les jeunes sans diplôme secondaire, en région éloignée, d'origine autochtone ou immigrant récent, parmi d'autres, sembleraient plus particulièrement en situation de vulnérabilité à l'heure de construire leur parcours d'emploi, notamment parce qu'ils cumulent davantage de difficultés sur le marché du travail.

C'est à travers le projet Les rapports au travail des jeunes en situation de vulnérabilité : dynamiques sociales, action publique et expérience individuelle en France et au Québec (projet financé par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire [INJEP] en France), que nous avons interrogé ces catégories de jeunes et que nous nous sommes intéressées à leur rapport au travail au Québec et en France. L'hypothèse de départ était que la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail – associée à certaines caractéristiques particulières (le manque de diplôme, la région de résidence, d'origine autochtone ou immigrante) – affecterait non seulement leur insertion en emploi, mais imprégnerait aussi leurs rapports au travail et leurs perceptions de la vulnérabilité. Au total, 41 jeunes âgés de 18 à 32 ans ont été rencontrés spécifiquement au Québec – en nombre similaire en France –, recrutés par le biais

d'organismes d'aide à l'insertion en emploi et d'institutions scolaires ayant pour mission de soutenir des personnes en situation de vulnérabilité.

L'objectif de cet article est de revisiter les résultats de cette recherche en mettant en perspective le rapport au travail et les différentes perceptions de la vulnérabilité des jeunes, notamment pour la catégorie des jeunes immigrants récents (établis au Québec depuis moins de 5 ans) en comparaison avec les autres catégories de jeunes dits « vulnérables ». Au sein de l'ensemble des entretiens, les 11 jeunes immigrants (6 femmes et 5 hommes) rencontrés ont des parcours de vie singuliers. L'origine socioéconomique varie de faible à élevée et le niveau de scolarité fluctue entre le niveau secondaire et les études universitaires de 3e cycle. De plus, alors que 5 de ces jeunes sont arrivés au Québec avec un statut migratoire temporaire (ex., étudiant étranger, programme vacances-travail), 6 avait un statut migratoire permanent (ex. réfugié, parrainage familial). Il est intéressant de noter que le statut migratoire d'arrivée est en corrélation avec l'origine du milieu socioéconomique et le niveau de scolarité : les jeunes immigrants arrivés au Québec avec un statut migratoire temporaire tendent à être issus d'un milieu socioéconomique plus aisé et à avoir un niveau de scolarité plus élevé que les jeunes ayant un statut migratoire permanent. En dépit de ces différences, des constances ressortent entre ces jeunes immigrants, notamment en ce qui a trait au rapport au travail, à la définition et à la perception de la vulnérabilité, ainsi qu'aux rôles des relations et des services d'employabilité pour sortir de la vulnérabilité.

En ce qui concerne les notions mobilisées par cette recherche, la notion de la vulnérabilité ne se réduit pas ici à des problèmes sociaux connus comme l'exclusion (Châtel et Roy, 2008) ou la pauvreté (Kenworthy et McCall, 2008). En tant que zone intermédiaire d'intégration et de désaffiliation (Castel, 1991), d'« entre deux » (Becquet, 2012) ou de processus (Châtel et Roy, 2008), elle embrasse une large variété de situations qu'il faut analyser dans son contexte sociétal et explorer à l'égard de l'expérience des individus, ce qui constitue l'originalité de ce projet de recherche. C'est pour cette raison que nous avons demandé aux jeunes de contextes différents ce qu'est pour eux la vulnérabilité. Quant au concept du rapport au travail, « l'activité de travail engage puissamment la subjectivité » (Méda et Vendramin, 2013, p.3) même si, comme Loriol (2017) le souligne, le prisme adopté dans les sciences sociales est souvent hétérogène. De plus, nous considérons que les dimensions subjectives associées à l'emploi et au travail sont révélatrices des contradictions vécues par les jeunes (Van de Velde, 2017), mais aussi de l'incertitude liée à l'emploi qu'ils intériorisent (Couronné et al., 2019), dans un contexte socioprofessionnel marqué par l'instabilité des carrières et la responsabilisation grandissante des travailleurs (Mercure, 2001). Ce projet mobilise ainsi la notion large du « rapport à la vie professionnelle » (Longo, 2011). Cette notion permet de considérer le rapport des jeunes au travail et ses multiples dimensions (le rapport à l'activité, au travail, à l'emploi et au monde professionnel) comme faisant partie d'un même objet.

Les rapports au travail : « Chez nous, les gens qui restent à la maison c'est inacceptable »

Les résultats de cette recherche montrent que les rapports au travail des jeunes interrogés se déclinent à travers des modalités déjà connues et observées dans des catégories de jeunes considérés comme « non vulnérables » par les statistiques, et corroboré par nos recherches (Longo et Bourdon, 2016; Longo, 2018). Pour l'ensemble des jeunes rencontrés, en ce qui a trait à la place du travail dans la vie, l'activité professionnelle est importante en dépit des différents rôles qu'elle peut adopter (ex., activité routinière, base pour construire sa vie). En ce qui a trait aux raisons pour travailler, l'aspect financier – plus spécifiquement le fait de travailler pour gagner de l'argent – est une dimension prédominante, bien qu'elle se présente sous différentes formes (ex., soutenir sa famille, subvenir à ses besoins essentiels) et qu'elle puisse avoir de multiples fonctions (ex. sentiment d'utilité, participation à la société). Des nuances apparaissent toutefois selon les catégories de jeunes que nous avons étudiées, permettant d'identifier un rapport différent chez les jeunes immigrants. Par exemple, alors que chez les autochtones le travail est synonyme de routine quotidienne, pour les décrocheurs, le travail représente la stabilité; chez les jeunes ruraux, il s'agit d'une stimulation pour atteindre des buts spécifiques. Uniquement chez les jeunes immigrants récents, l'activité professionnelle est prioritaire et non seulement importante, c'est-à-dire qu'elle se retrouve au premier rang des autres sphères de la vie (ex., éducation, famille, loisirs). De plus, pour ce groupe, le travail est nécessaire pour des raisons clairement associées au fait de subvenir aux besoins personnels, familiaux et pour financer ses études. Pour ce groupe notamment, le fait de travailler est également une façon de se valoriser socialement (et non seulement

individuellement ou dans sa communauté, comme c'est le cas respectivement chez les jeunes décrocheurs ou les jeunes autochtones), dans l'optique où être sans emploi est synonyme de honte ou de paresse.

L'inactivité : « Ça me ralentit dans mon élan »

La définition de la vulnérabilité que font les jeunes des différentes catégories que nous avons rencontrés est associée, globalement, à des moments d'inactivité professionnelle et scolaire. Or, cette inactivité prend différents sens selon chaque catégorie de jeunes. Alors que pour les jeunes autochtones de cette recherche l'inactivité est associée à un moment d'arrêt du quotidien, de démotivation, de néant; chez les jeunes ayant interrompu leurs études, elle est synonyme de désorientation personnelle, de perte d'emprise sur eux-mêmes; pour les jeunes ruraux, il s'agit plutôt d'une perte d'indépendance, notamment économique et physique, menant à une perte de contrôle de leur vie. Plus spécifiquement chez les jeunes immigrants récents, l'inactivité n'implique pas d'arrêt, mais elle reste plutôt associée à un moment d'involution, de ralentissement, qui se présente comme un obstacle à l'avancement des projets et des objectifs souvent fixés avant même de s'établir dans le pays d'accueil.

Le manque de ressources relationnelles : « Savoir que quelqu'un peut t'aider »

La vulnérabilité est aussi perçue comme un moment d'isolement, dans le cas où le réseau personnel est insuffisant pour pallier cette période de fragilité. Pour chaque catégorie de jeunes, ce manque de ressources relationnelles se traduit par l'absence de différentes formes de soutien. Alors que les jeunes autochtones auraient souhaité être mieux accompagnés par leurs proches

et leurs intervenants; les décrocheurs auraient aimé se sentir mieux compris par leurs intervenants; les jeunes ruraux sont quant à eux plus connectés à des ressources externes. Quant aux jeunes immigrants récents, ils auraient souhaité être mieux informés et conseillés par les institutions – souvent déjà connues – pour remédier aux manques de connaissances et de compétences informationnelles de leurs familles et

« L'inactivité [...] reste plutôt associée à un moment d'involution, de ralentissement, comme un obstacle à l'avancement des projets et des objectifs souvent fixés avant même de s'établir dans le pays d'accueil. »

de leurs amis qui sont souvent aussi nouvellement arrivés au Québec. Paradoxalement, certains de ces jeunes immigrants disent ne pas avoir eu recours aux services d'employabilité par désinformation, complexité administrative et absence de programmes qui correspondent directement à leurs besoins.

Les choix d'insertion : « Je sais que la situation est comme ça et ça a été une consolation »

La réflexivité est apparue comme un moyen de sortir de la vulnérabilité, et les choix d'insertion scolaire et professionnelle comme l'opérationnalisation de cette issue. Alors que chez les autochtones, choisir une voie et la suivre engendre le mouvement de la vie quotidienne, pour

les décrocheurs, faire un choix de ce type oriente, structure et encadre le parcours. Chez les jeunes ruraux, la stabilité par la voie d'un emploi offre une sécurité qui va au-delà de la sphère professionnelle. Enfin, pour les jeunes immigrants, la vulnérabilité apparaît comme une période d'apprentissage et d'adaptation au nouveau contexte sociétal, alors que les choix d'insertion scolaire et professionnel sont perçus comme un moment d'apprentissage pour adapter ses objectifs vers une visée d'employabilité. Le travail (et l'école) permet d'avancer et de récupérer le contrôle de sa trajectoire.

Conclusion

À travers ces résultats, présentés ici de manière synthétique, nous arrivons à certains constats touchant la perception, chez les jeunes immigrants récents, de se retrouver en situation de vulnérabilité. En premier lieu, dans la mesure où le travail est à l'origine de la mobilité géographique et qu'il possède un rôle plus structurant et prioritaire dans la vie de ces jeunes, les difficultés d'insertion en emploi produisent une plus grande détresse, comparativement aux autres catégories de jeunes. En deuxième lieu, l'inactivité est perçue comme un ralentissement des projets de vie, dans le cadre d'une vision individuelle très linéaire de la trajectoire, où la mobilité (but ou moyen) se rattache fortement à un projet de travail. En troisième lieu, cette situation mène à une insertion en emploi impliquant des ambitions à la baisse par rapport à leur projet de travail. En quatrième lieu, l'isolement entre nouveaux arrivants éloigne ces jeunes d'informations justes, particulièrement sur les stratégies d'insertion en emploi; les enjeux relationnels touchent davantage l'intégration professionnelle. Enfin, l'accompagnement des jeunes

immigrants récents vers l'emploi, par des professionnels, devient complexe, notamment par le manque d'accès à l'information dont ils ont besoin, mais également en raison du décalage entre les valeurs à l'œuvre dans certaines politiques et les aspirations, les valeurs et les rapports de ces jeunes au travail.

Références

Becquet, V. (2012). Les « jeunes vulnérables » : essai de définition. *Agora débats/jeunesses*, 62 (3), 51-64.

Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Dans J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français* (p.137-168). Paris : Éditions Esprit.

Châtel, R. et Roy, S. (dir.) (2008). *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation sociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Couronné, J., Bene, J., Dirani, A., Dupuy, C., Gaviria, S., Glaymann, D., Guégnard, C., Longo, M. E., Mélo, D., Noël, M., Sarfati, F., Szerdahelyi, L., Simha, J. et Trindade-Chadeau, A. (2019). *Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles. Notes & rapports/Rapport d'étude*. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

« L'isolement entre nouveaux arrivants éloigne ces jeunes d'informations justes, particulièrement sur les stratégies d'emploi; les enjeux relationnels touchent davantage l'intégration professionnelle. »

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996 à 2018*. Québec : Institut de la statistique du Québec.

Longo, M. E. (2011). *Transitions des jeunes vers la vie adulte : processus d'insertion et rapports à la vie professionnelle. Perspectives pour les programmes d'action*. Rapport d'étude. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Longo, M. E. et Bourdon, S. (2016). [La configuration en « deux temps » des rapports à la vie professionnelle. Une particularité des jeunes à l'aube des études postsecondaires au Québec](#). *SociologieS*. Page consultée le 8 mai 2020.

Loriol, M. (2017). *Le(s) rapport(s) des jeunes au travail*. *Revue de littérature (2006-2016)*. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Longo, M. (2018). Rapports des jeunes au travail, pratiques d'emploi et diplômes: L'amalgame de parcours différenciés. *Agora débats/jeunesses*, 79 (2), 67-85.

Kenworthy, L. et McCall, L. (2008). Inequality, public opinion and redistribution. *Socio-Economic Review*, 6 (1), 35-68.

Méda, D. et Vendramin, P. (2013). *Réinventer le travail*. Paris : Presses universitaires de France.

Mercure, D. (dir.) (2001). *Une société monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*. Bruxelles : De Boeck, Québec : Presses de l'Université Laval.

Van de Velde, C. (2017). Présentation et mise en perspective. Dans A.-M. Guillemard (dir.), *Allongement de la vie : Quels défis ? Quelles politiques ?* (p.113-120). Paris : La Découverte.

Insertion en emploi des jeunes : où sont les jeunes demandeurs d'asile ?

LUCIE NGABUSI SAPA
Université Laval

ALINE LECHAUME
Université Laval

Depuis des décennies, on évoque la difficulté des jeunes, en général, à accéder au marché du travail. Dans la littérature, on s'interroge autant sur leurs choix d'orientation scolaire (Magnan et al., 2017), leurs choix de résidence en lien avec les opportunités d'emploi (Darchinian et al., 2017) que sur leur insertion professionnelle (Molgat et Vultur, 2009). Les obstacles rencontrés par les jeunes immigrants de première ou deuxième génération sont également bien documentés. Nous abordons ici, plus particulièrement, un angle mort de la littérature, à savoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes demandeurs d'asile non mineurs.

Un parcours difficile vers l'insertion en emploi

Tout comme les adultes, les jeunes demandeurs d'asile ont dû laisser derrière eux toute une vie. Ils ont probablement été des victimes ou ont assisté aux persécutions vécues par leurs proches. La trajectoire migratoire jusqu'à la demande d'asile s'est déroulée dans des conditions difficiles. En France (Étiemble, 2004) ou au Québec (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020), les jeunes mineurs demandeurs d'asile séparés de leurs parents sont mis sous tutelle ou confiés à un représentant désigné. À partir de 18 ans, ils poursuivent le processus de demande d'asile au même titre que les adultes. À la différence des enfants qui s'exilent avec un adulte et qui ont peut-être une méconnaissance des conditions de leur exil et des raisons qui ont motivé leur départ (Daviet, 2005), on peut supposer

que les jeunes demandeurs d'asile ont pleinement conscience des raisons de l'exil et gardent en mémoire l'aspect traumatisant de cette migration. Une projection vers un avenir professionnel épanouissant est un parcours à multiples obstacles. Au Québec, la socialisation par l'école de ces jeunes est souvent une voie sans issue. En effet, l'obligation de scolarisation qui s'impose aux enfants ne s'applique pas aux jeunes de 18 ans et plus qui ne sont donc pas pris en charge par le système public d'éducation. Par ailleurs, les jeunes demandeurs d'asile ne sont admissibles qu'aux prestations d'assistance sociale de base. Ils peuvent demander un permis de travail et obtenir un emploi, mais ils n'ont pas, ou très peu, accès aux programmes d'aide en employabilité (Lendaro et Goyette, 2013). Autrement dit, les mesures générales de protection des mineurs ne tiennent pas compte de cette catégorie de la population. Sachant que le taux de chômage des jeunes immigrants et des minorités visibles représente le double de celui de la population québécoise (Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité, 2015), on peut facilement concevoir que les parcours d'insertion en emploi des jeunes demandeurs d'asile ne sont pas de longs fleuves tranquilles.

Les études portant sur l'immigration, notamment celle de Boulet et Boudarbat (2010), indiquent que l'âge de la personne lors de son immigration influence son insertion et sa performance sur le marché du travail. Les auteurs expliquent que les jeunes qui ont immigré avant l'âge de 18 ans accèdent plus facilement à un emploi et sont mieux rémunérés. Il serait pertinent de pouvoir creuser davantage cette question en tenant compte de l'âge à

la migration des jeunes demandeurs d'asile dans leurs parcours d'insertion professionnelle. On peut néanmoins supposer qu'en plus des difficultés liées au statut, les jeunes demandeurs d'asile

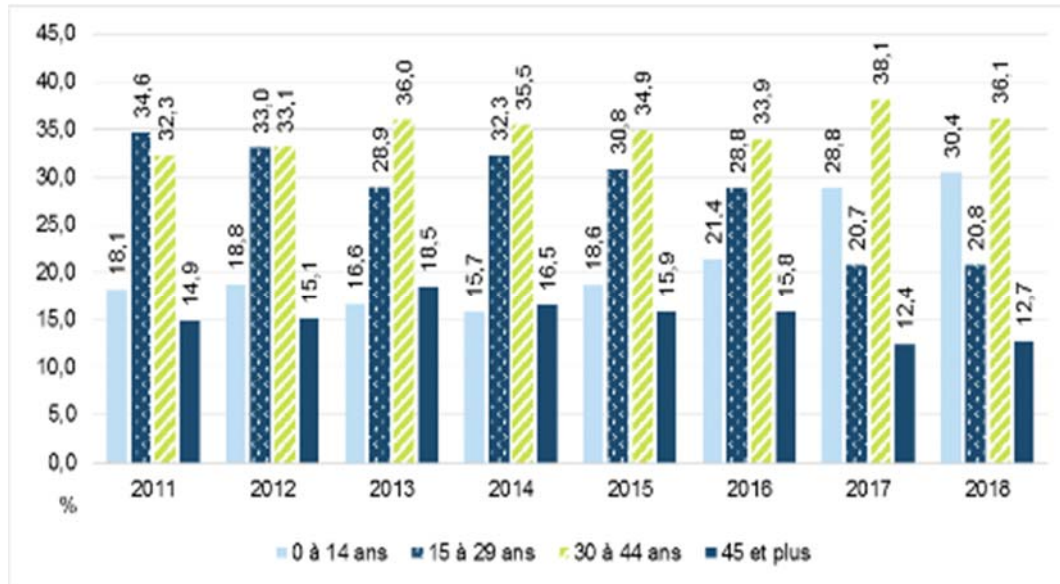
« Une projection vers un avenir professionnel épanouissant est un parcours à multiples obstacles. »

vivent les mêmes obstacles que les immigrants récents à savoir la non-reconnaissance de l'expérience ou des diplômes acquis à l'étranger, le manque d'expérience professionnelle sur le marché du travail canadien ou la faible connaissance d'une ou des deux langues officielles.

Peu de ressources informationnelles pour une proportion importante de jeunes

Selon le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), en 2018, le Québec a reçu 27 970 nouvelles demandes d'asile comparativement à 24 980 demandes en 2017. Le rapport diffusé en mai 2019 par Statistique Canada mentionne que le nombre de demandeurs d'asile s'est multiplié depuis 2015, passant de 16 000 en 2015 à plus de 50 000 en 2017. Cette augmentation serait en partie due à l'entrée massive et irrégulière des demandeurs d'asile par voie terrestre, notamment par la frontière canado-américaine. Ceux-ci ont en effet représenté 40 % du nombre total de demandes d'asile au cours de l'année 2017 et 2018 sur le territoire canadien. Le graphique ci-dessous présente la répartition en pourcentage par groupes

Graphique 1. Répartition par groupes d'âge des demandeurs d'asile au Québec, selon l'année de la demande, de 2011 à 2018 (en %)



Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 31 janvier 2019.

Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Direction de la recherche et de la statistique.

d'âge des demandeurs d'asile selon l'année de la demande, entre 2011 et 2018, au Québec. On peut constater que la catégorie « jeunes », en considérant la tranche 15 à 29 ans, représentait environ 21 % des demandeurs d'asile en 2017 et en 2018.

Au Québec, la Loi sur les normes du travail stipule qu'un jeune de plus de 14 ans peut travailler sans un consentement écrit de la personne représentant l'autorité parentale tant que certaines conditions sont respectées. En considérant que les jeunes représentent 21 % des demandeurs d'asile, ceci suppose que la province québécoise possède un « bassin » intéressant de main-d'œuvre pouvant participer à l'économie. La question demeure néanmoins de savoir comment mieux accompagner ces jeunes dans leur parcours d'insertion en emploi. Faute de programmes adéquats et faute d'accès aux services, ces jeunes risquent trop facilement de se retrouver dans des parcours qui les précarisent et les plongent sans issue dans des culs-de-sac.

Conclusion

En somme, il existe une vaste littérature sur l'insertion professionnelle des immigrants. Les études portant sur l'emploi des jeunes, plus particulièrement les jeunes immigrants (Brinbaum et Guégnard, 2010; Boudarbat et Ibrahim, 2016) ou encore celles s'intéressant à la deuxième génération d'immigrants (Reitz et al., 2011) ne manquent pas, mais n'abordent jamais spécifiquement la question des jeunes demandeurs d'asile. À notre connaissance, aucune étude n'a encore été réalisée pour comprendre la spécificité de leur profil, les ressources qui pourraient et devraient être mobilisées pour mieux répondre à leurs besoins afin de surmonter les obstacles qui se dressent tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle. Au cours des dernières années, de plus en plus de demandeurs d'asile ont revendiqué le statut de réfugié sur le territoire canadien, tout particulièrement au Québec. Au-delà du nombre et de quelques caractéristiques sociodémographiques, on en sait très peu

sur leurs trajectoires d'insertion en emploi. Il serait plus que temps de s'y intéresser.

Références

- Boudarbat, B. et Ebrahimi, P. (2016). L'intégration économique des jeunes issus de l'immigration au Québec et au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, 45 (2), 121-144.
- Boulet, M. et Boudarbat, B. (2010). Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants ? *Étude – Institut de recherche en politiques publiques*, 8, 1-31.
- Brinbaum, Y., et Guégnard, C. (2010). Orientation, parcours de formation et insertion: quelles relations pour les jeunes issus de l'immigration. Dans Coupié, T., D. Epiphane, J-F. Giret, Y. Grelet, I. Recotillet, E. Sulzer et P. Werquin (dir.), *Évaluation et données longitudinales: quelles relations ?* (p.323-336). Marseille : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).
- Darchinian, F., Magnan, M. et Kanouté, F. (2017). Jeunes adultes issus de l'immigration et marché du travail. Logiques d'orientation professionnelle. *Diversité urbaine*, 17, 113-132.

Daviet, O. (2005). Être enfant de parents demandeurs d'asile. *Écarts d'identité*, 107, 72-79.

Magnan, M., Pilote, A., Grenier, V. et Darchinian, F. (2017). Jeunes issus de l'immigration et choix d'orientation au postsecondaire à Montréal. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 47 (3), 34-53.

Étiemble, A (2004). Mineurs isolés demandeurs d'asile. *Hommes et Migrations*, 1251, 51-61.

Lendaro, A. et Goyette, M. (2013). Vous avez dit « continuité des services » ? Les professionnels de l'employabilité face aux catégories de l'immigration et de la jeunesse. *Lien social et Politiques*, 70, 63 79.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) (2020). [Aide financière de dernier recours. Demandeur d'asile](#). Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). (2017, 2018, 2019). [Demandeurs d'asile au Québec](#). Québec : Gouvernement du Québec.

Molgat, M. et Vultur, M. (2009). L'insertion professionnelle des jeunes québécois diplômés et non diplômés de l'école secondaire. Quel rôle joue la famille ?, *Recherches sociographiques*, 50 (1), 41 66.

Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQODE) (2015). *L'employabilité des jeunes: un pilier du développement socioéconomique*. Québec : Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité.

Reitz, J. G., Zhang, H et Hawkins, N. (2011). Comparisons of the success of racial minority immigrant offspring in the United States, Canada and Australia. *Social Science Research*, 40 (4), 1051-1066.

Statistique Canada. (2019). [Les faits, tout simplement ! Les demandeurs d'asile](#). Canada : Statistique Canada.

La migration des jeunes européens au Québec depuis 2008 : travail, aventure et rencontres

CHARLES FLEURY
Université Laval

DANIÈLE BÉLANGER
Université Laval

MYRIAM OUELLET
Université Laval

CÉCILE LEFÈVRE
Université Laval

La récession mondiale de 2008 a eu pour conséquence une augmentation significative du taux de chômage des jeunes européens âgés de 15 à 24 ans. Selon les données publiées par Eurostat, celui-ci est passé de 15,7 % en 2007 à 23,7 % au plus fort de la crise. Il s'agit d'un niveau record, cette hausse représentant près du double de celle enregistrée dans les groupes plus âgés (OCDE, 2016). En comparaison, les effets de la crise semblent avoir été beaucoup moins forts au Québec, au point où cette province tend vers le plein emploi depuis quelques années (Emploi Québec, 2019). Selon les données de Statistique Canada, les taux de chômage des jeunes québécois âgés de 15 à 24 ans est demeuré inférieur à 16 % tout au long de

la période (Emploi Québec, 2019). Cette situation plus enviable a-t-elle conduit certains jeunes européens à migrer vers le Québec ? L'objectif de cet article est de saisir l'influence éventuelle de la crise économique de 2008 sur l'initiation et la poursuite des projets migratoires de jeunes européens ayant effectué une migration vers le Québec entre 2008 et 2017. Il s'agit essentiellement d'interroger la place et l'importance du travail parmi les motivations à migrer au Québec et décider d'y rester ou non.

Quelques chiffres sur la migration des jeunes européens au Québec et au Canada

L'immigration des jeunes européens au Canada peut se faire selon deux voies principales. La première est l'acquisition de la résidence permanente, par l'intermédiaire de deux grands programmes, à savoir l'immigration économique et regroupement familial. La seconde est l'obtention d'un permis de résidence temporaire pour des fins de travail ou d'études. Depuis quelques années, les admissions par

l'intermédiaire de cette deuxième voie ont surpassé celles de la première. Depuis 2012, environ 75 000 permis de séjour temporaire ont été émis annuellement dans le cadre de trois programmes : le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), le Programme de mobilité internationale (PMI) et le programme pour les Étudiants étrangers. En guise de comparaison, le nombre de résidents permanents admis au Québec au cours de la période 2013 à 2017 s'est élevé à 51 000 en moyenne par année. Or, parmi ces nouveaux résidents permanents, plusieurs personnes avaient séjourné au Québec en tant que résident temporaire auparavant.

Outre pour la France, qui constitue l'une des principales origines des résidents temporaires et permanents au Québec, on ne dispose pas d'informations précises sur le nombre de jeunes européens ayant immigré au Québec, selon le pays d'origine, depuis la crise de 2008. Les données des recensements permettent néanmoins de constater une croissance importante du nombre de ressortissants français et, dans une

moindre mesure, du nombre de ressortissants d'Europe du Sud-Ouest (Espagne, Italie et Portugal) au cours de la période. Selon ces données, le nombre de jeunes français âgés de 18 à 29 ans présents au Québec depuis moins de 5 ans a plus que doublé, passant d'un peu moins de 6 700 en 2006 à un peu plus de 15 000 en 2016¹. Bien que nettement inférieur à celui des jeunes français, le nombre de jeunes européens du sud a plus que doublé, lui aussi, au cours de la période, passant de 220 en 2006 à 530 en 2016. Ces augmentations sont essentiellement attribuables à l'augmentation du nombre de résidents temporaires.

La majorité des nouveaux résidents temporaires semblent avoir été admis au Canada dans le cadre du Programme pour étudiants étrangers, puisque 55 % d'entre eux poursuivaient des études en 2016 (tableau 1). La part de personnes admises dans le cadre des programmes de travailleurs étrangers temporaires ne semble toutefois pas négligeable. De fait, près de 40 % des jeunes ressortissants français² et près de 27 % des jeunes ressortissants espagnols, italiens ou portugais étaient en emploi en 2016, sans poursuivre d'études en parallèle. Ces jeunes étaient actifs dans différents secteurs, dont les plus importants sont le commerce, l'hôtellerie et la restauration (28 %) et les services professionnels (27 %) (données non présentées).

Tableau 1. Activités des jeunes résidents temporaires âgés de 18 à 29 ans, en 2016, selon le pays d'origine (en %)³

	Français	Europe Sud-Ouest	Ensemble
En emploi, non étudiant	39,7	26,6	39,3
Étudiant en emploi	19,3	23,2	19,4
Étudiant sans emploi	35,2	45,2	35,3
Non étudiant, sans emploi	5,9	9,0	6,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensements du Canada de 2016, exploitation du fichier de donnée détaillées (fichier maître), calculs des auteurs.

Note : Les pourcentages ayant été arrondis, la somme des éléments peut ne pas correspondre au total.

Place et importance du travail dans la migration

L'analyse qui suit s'appuie sur 21 entretiens semi-dirigés d'une durée de 60 à 120 minutes, réalisés lors de différents terrains de recherche menés au Québec (Québec, Montréal et région de Charlevoix) et en France entre février 2016 et décembre 2017. Les participants retenus, âgés de 16 à 35 ans au moment de la migration, ont en commun d'avoir travaillé à titre de travailleur étranger temporaire au Québec et d'être originaire de l'Espagne ou de la France. Ils ont été identifiés à l'aide d'une méthode boule de neige. Parmi ces répondants, dix avaient effectué une migration de retour en France au moment de l'entretien.

L'entrée dans la migration

L'analyse des causes du départ vers le Québec mentionnées par nos participants révèle une forte représentation des considérations d'ordre professionnel⁴. Néanmoins, une majorité d'entre eux font également des allusions au goût de l'aventure ou à des motifs d'ordre relationnel, essentiellement liés au conjoint ou à la conjointe.

Les raisons d'ordre professionnel à l'origine des départs de nos participants prennent plusieurs formes. Pour certains, les difficultés d'intégration sur le marché du travail ainsi que les mauvaises expériences professionnelles

tenaient lieu de principal moteur à leur émigration, mais pouvait aussi être teinté par un besoin de découverte et d'aventure ainsi qu'une envie de partir à l'étranger. Pour d'autres, ce seront les conditions de travail particulièrement précaires et ne favorisant pas leur épanouissement personnel dans le pays d'origine qui mèneront à la mise en place du projet migratoire. D'autres encore ont initié un projet migratoire afin d'acquérir une expérience de travail à l'étranger, dans le but d'enrichir leur profil professionnel ou de découvrir de nouvelles façons de faire. Enfin, en relation avec la recherche d'expériences professionnelles se trouve également la volonté de terminer ou de poursuivre une formation professionnelle. À cet égard, les jeunes interviewés percevaient le Québec comme étant plus ouvert aux parcours scolaires atypiques, ce qui pouvait susciter un projet de retour aux études concomitant au projet migratoire.

Dans plusieurs cas, l'envie de partir à l'aventure était toutefois indissociable du projet professionnel. Pour certains, l'envie de partir à l'aventure ou de changer d'air constituait même la raison principale à l'origine de leur départ. Pour d'autres, fermement ancrés dans ce que nous pourrions appeler une hypermobilité, le Québec constituait tout simplement une nouvelle étape d'un projet migratoire beaucoup plus large les ayant fait séjourner dans d'autres pays européens, en Australie, ou en Nouvelle-Zélande. À côté de ces motifs plus individuels, un troisième ensemble de motifs s'observait, prenant une dimension plus relationnelle. Ici, c'est essentiellement le projet du conjoint ou de la conjointe, et parfois les aventures organisées entre amis qui motivent en premier chef la migration.

En somme, les motifs à l'origine des départs vers le Québec sont divers et complexes, les uns s'imbriquant souvent dans les autres. Les motifs professionnels, qu'ils soient liés ou non à la crise, occupent une place importante dans les considérations de nos participants. Ces motifs ne constituent toutefois pas la seule et unique raison de la migration, les autres raisons constituant même souvent les principaux vecteurs de l'émigration. La crise est ainsi mentionnée au passage dans les récits de nos participants, mais jamais isolée comme facteur décisif.

L'expérience québécoise : travail et amour

Une fois au Québec, le traçage des trajectoires sera modulé à la fois par le travail et par les rencontres amoureuses. On observe en effet parmi nos répondants des trajectoires davantage axées sur le travail et d'autres où les relations interpersonnelles – et plus particulièrement amoureuses – orientent le parcours.

Indépendamment des motifs initiaux, que le départ ait été provoqué par un besoin d'aventure, des ambitions professionnelles ou de relations amicales ou amoureuses, l'expérience en sol québécois sera pour certains fortement modulée par la question du travail. Certains participants, qui pourtant n'avaient pas le travail comme motif à la migration, prennent rapidement conscience des opportunités d'emploi et d'avancement offertes au Québec, largement incomparables à celles proposées en Espagne ou en France. Pour certains, c'est la facilité de partir en affaires qui incite à rester au Québec. Ces trajectoires professionnelles ne se font toutefois pas sans difficulté, le statut de résidence temporaire imposant certaines contraintes qui transforment le parcours de ces jeunes européens en « parcours du combattant » et les obligent parfois à accepter des

« Les motifs à l'origine des départs vers le Québec sont divers et complexes, les uns s'imbriquant souvent dans les autres. »

conditions de travail plus ou moins avantageuses. C'est le cas de Maxime, un jeune français, qui aspire à la résidence permanente. Son permis de travail le liant à son employeur et l'empêchant de changer d'emploi, il endurera de mauvaises conditions de travail en attendant de retrouver sa liberté sur le marché du travail. Pour lui, la précarité d'un statut temporaire le liant à son employeur est un passage obligé, qu'il considère tout de même acceptable en comparaison de son expérience de la France.

Bien que le travail revête une importance certaine pour plusieurs de ces jeunes immigrants disposant de visas temporaires, les amours préexistants ou naissants viendront souvent surpasser en importance les considérations liées au travail. C'est le cas, par exemple, de Jesus qui entra au Canada avec un visa de touriste dans l'intention d'obtenir sa résidence permanente qui lui permettrait de poursuivre sa vie au Canada avec sa conjointe. Le visa de touriste ne donnant pas accès à un permis de travail, Jesus décida à contrecœur de mettre sa carrière sur pause durant les deux années du processus d'immigration; le but principal étant pour les amoureux de poursuivre leur vie à deux et les démarches donnant accès au permis de travail leur semblant plus risquées. Dans le cas de Benjamin, dont les histoires de cœur l'ont conduit à résider dans différents pays, c'est le désir de stabilité pour son couple qui

l'amène à envisager l'établissement permanent au Québec. Il s'agit pour lui de se poser, d'entrer dans ce qu'il appelle l'âge adulte.

Aux côtés de ces deux types de trajectoires, se trouvent des participants aux récits plus ambigus, valant entre ambitions professionnelles et rencontres amoureuses, privilégiant tantôt le couple au profit des emplois ou devant par moment sacrifier un idéal amoureux. C'est ainsi que Katia, une jeune pâtissière pleine d'ambitions, arrivée dans Charlevoix en 2011, décidera au bout de quelque temps de s'installer à Québec pour des raisons professionnelles. Étant engagée dans une relation amoureuse avec un résident de la région, elle décidera plus tard, malgré les faibles opportunités d'emplois, de s'y établir à nouveau.

Conclusion

Il ressort que la crise économique de 2008 et les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes européens n'ont pas provoqué, à eux seuls, la migration, ayant tout au plus exacerbé un désir de mobilité préexistant. Il faut toutefois noter ici que la migration transatlantique requiert plus de ressources que la mobilité intra-européenne, ce qui pourrait créer un effet de sélection : les jeunes qui sont venus au Québec n'étaient peut-être pas ceux qui ont été les plus durement touchés par la crise. Il demeure que l'augmentation considérable des possibilités de titres de séjour temporaires offerts aux jeunes européens depuis quelques années a sans doute contribué à l'univers des possibles des jeunes européens. Les raisons de la migration sont nombreuses et complexes, et souvent imbriquées les unes avec les autres. Il en va de même des choix qui sont faits tout au long du parcours, motivés tantôt par des motifs professionnels, tantôt par des motifs familiaux.

Références

Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec. (2019). [Bulletin sur le marché du travail au Québec Année 2018](#). Québec : Gouvernement du Québec.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2016). [Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016](#). Paris : Éditions OCDE.

Notes

¹ Le nombre de résidents temporaires est probablement plus important qu'il n'y paraît. De fait, si la population ciblée par le recensement inclut « les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux au Canada » et que Statistique Canada précise que « les résidents non permanents sont des personnes titulaires d'un permis de travail ou d'études, ou qui

revendiquent le statut de réfugié », le moment de la tenue du recensement limite le nombre de résidents temporaires susceptibles d'être recensés, ceux-ci devant être présents au Canada le 10 mai 2016. Les étudiants étrangers qui rentrent dans leur pays d'origine à la fin de l'année universitaire seraient ainsi absents au moment du recensement alors que bon nombre de travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole ne seraient pas encore arrivés. En outre, le questionnaire du recensement étant auto-administré, il est possible que certains résidents temporaires aient omis de le compléter.

² La plupart des travailleurs temporaires français sont admis dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI). Bien que l'information ne soit pas disponible pour les européens du sud-ouest, on peut croire qu'il en va de même.

³ Les analyses statistiques contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, du Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC), du Fonds de recherche du Québec — Santé (FRQS) ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et non celles des partenaires financiers.

⁴ Dans le cadre de cet article nous avons choisi de regrouper sous l'appellation « considérations professionnelles » les motifs relevant à la fois de l'intégration sur le marché du travail et les perspectives de carrière et la formation professionnelle.

La nouvelle vague de la migration italienne à Montréal¹

MARCO ALBERIO

Université du Québec à Rimouski

FABIO BERTI

Università di Siena

Selon le registre des résidents italiens à l'étranger (Anagrafe Italiani residenti all'estero [A.I.R.E]) basé sur l'enregistrement volontaire, le Canada en 2013, avec 135 996 présences, se classait au neuvième rang des pays choisis par les migrants italiens, avec une augmentation d'environ 25 % par rapport aux années précédentes (Fondazione Migrantes, 2014 et 2019). En plus de ces présences, le programme Expérience internationale Canada (EIC), aussi connu sous le nom de permis Vacances-Travail (PVT), sur la base d'un accord entre le gouvernement canadien et les autres gouvernements (incluant le gouvernement italien), met à la disposition des individus de 35 ans et moins 1000 visas (par pays) de permis de travail d'une durée de 6 mois, suivis d'un visa touristique de 6 mois supplémentaires.

En ce qui concerne les données sur les nouveaux résidents permanents, entre 2011 et 2015, 723 Italiens se sont installés au Québec avec un visa permanent (dont 312 femmes). Ces chiffres représentent 1,7 % des nouveaux résidents permanents de la province (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2016a). De ce nombre, 70 % se sont installés dans la région métropolitaine de Montréal (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2016b). Il s'agit d'une population relativement jeune (MIDI, 2016a). Cependant, au-delà des résidents permanents, il est difficile de connaître le nombre exact de présences italiennes et les caractéristiques précises (par exemple en termes d'âge) de toutes les catégories, entre autres : les personnes détenant un permis vacances-travail (PVT), les « travailleurs temporaires » et les « nouveaux » citoyens canadiens.

Le choix de porter une attention particulière à la récente présence italienne au Québec ne dépend évidemment pas du poids numérique du phénomène. Le cas de la migration italienne vers le Canada et le Québec nous semble intéressant pour observer les parcours et les dynamiques d'intégration d'une population relativement jeune qui décide de sortir de l'Union européenne (Alberio et Berti, 2020). Comparativement aux pays européens qui appliquent en général la libre circulation, l'immigration au Canada est plus sélective. La réglementation institutionnelle de l'immigration peut, en fait, déterminer et conditionner fortement l'expérience de la migration de ces Italiens, comme celle des migrants de façon générale. Malgré la crise économique, l'Italie est considérée comme un pays « avancé »; elle reste la huitième puissance mondiale (Mission des relations européennes, internationales et de la coopération, 2014). Pour cette raison, les parcours, les

expériences et les défis en matière d'intégration peuvent varier de ceux rencontrés par les ressortissants d'autres pays (en ce qui concerne par exemple la reconnaissance des diplômes), même si des difficultés semblent quand même exister aussi pour les Italiens.

Cette étude de cas sur les nouveaux arrivants italiens nous semble également intéressante en raison de la présence d'une forte communauté d'origine italienne qui se définit maintenant comme italo-canadienne (Ramirez, 1984; Bagnell, 1992). Cette présence pourrait en effet avoir un impact sur les projets et les parcours des nouveaux immigrants (Baldassar et Pyke, 2014).

En ce qui concerne la population cible de notre étude, nous avons sélectionné 27 individus vivant au Québec depuis un maximum 10 ans. Sur ces 27 participants, dix personnes avaient plus de 35 ans : cinq entre 35 et 40 ans et cinq entre 40 et 50 ans. Au moment de la cueillette de nos données, certains parmi eux occupaient des emplois en lien avec leurs études et qualifications, tandis que d'autres travaillaient dans des emplois exigeant normalement moins de qualifications (restaurant, cafés, etc.). Indépendamment de l'emploi recouvert au moment de la réalisation de notre étude, nous avons observé que, en arrivant au Québec, nos participants ont souvent accepté au début de leur parcours migratoire, malgré leur diplôme, des emplois moins qualifiés.

Repatrier à zéro, mais optimistes

Les résultats de cette recherche mettent en évidence certaines dynamiques concernant la plupart des nouveaux arrivants d'Italie. D'une part, en ce qui concerne les raisons du départ et de l'arrivée au Canada, les participants expriment un manque de confiance envers le pays où ils sont nés et ont grandi. Ils ont aussi la certitude de ne pas pouvoir trouver un emploi qui soit à la hauteur de leurs désirs et

aspirations. Ils veulent donc « se mettre finalement en jeu » dans le nouveau pays (le Québec) et valoriser le plus possible leur capital humain. D'autre part, le Canada, et Montréal en particulier, est souvent choisi pour trouver un « meilleur » milieu de vie et une société avec une qualité de vie plus élevée. Malgré les difficultés liées au climat, au fait d'être « un étranger », aux « barrières » linguistiques et de devoir en quelque sorte « repartir à zéro », les nouveaux arrivants d'Italie estiment qu'au Québec, les perspectives d'emploi et les possibilités d'améliorer leur condition socio-économique sont nettement plus élevées par rapport à l'Italie. La rhétorique du « Nouveau Monde » à découvrir, qui offre plus de possibilités – grâce aussi à un territoire moins peuplé que celui de l'Italie – est très présente dans le discours des personnes interrogées.

Bien accueillis, malgré les stéréotypes

De ce point de vue, la vie au Québec, et plus spécifiquement à Montréal, s'inscrit dans une continuité au cœur de deux éléments cruciaux : d'une part, certaines dynamiques liées à des politiques migratoires assez rigides font en sorte que, au moins pour la première phase de l'expérience migratoire, les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants vivent des difficultés pouvant mettre à risque leur projet. En revanche, les Italiens semblent se percevoir comme une présence bien vue et bien accueillie : les Québécois aiment l'Italie, la cuisine, l'art et la culture italienne. Ce « capital de sympathie » semble finir par affecter positivement les parcours des nouveaux arrivants italiens. Cette intégration semble donc moins difficile que pour d'autres groupes d'immigrés, malgré la présence de certains stéréotypes qui pèsent de manière symbolique assez fortement sur les Italiens. Il s'agit à la fois de stéréotypes positifs (tels que l'art de la cuisine italienne, une image qui réduit tout le monde à de fins spécialistes de la

nourriture et du bon vin) ou négatifs (principalement liés à la mafia et à la corruption).

Une vague migratoire distincte et transnationale

Par rapport à la migration italienne du passé, l'actuelle vague représente un nouveau type de phénomène migratoire, avec des profils très différents. Par exemple, les nouveaux migrants italiens se distinguent par leur niveau d'éducation et de formation, mais aussi par leurs relations sociales. En fait, par rapport aux générations précédentes, les nouvelles migrations italiennes semblent se définir davantage comme transnationales, ce qui est évidemment dû aussi à la présence accrue des nouvelles technologies et des médias sociaux tels que Facebook, Skype et WhatsApp. L'élément transnational et les liens constants avec l'Italie et d'autres pays européens expliquent, du moins en partie, pourquoi ces nouveaux arrivants semblent avoir moins d'intérêt, par rapport aux générations précédentes, à bâtir des liens sociaux communautaires,

« Ce "capital de sympathie" semble finir par affecter positivement les parcours des nouveaux arrivants italiens. »

mais aussi d'investir les espaces et les quartiers où la communauté historique italienne a traditionnellement marqué sa présence, par exemple, antérieurement avec la Petite Italie et par la suite avec Saint-Léonard (Ramirez, 1991). Ces quartiers « ethniques », au moins pour le moment, résistent et sont animés par les premières générations qui tentent (avec difficulté) de céder le pas à leurs enfants ou petits-enfants. Dans le

cas des activités économiques (restaurants, magasins, etc.), cette transition est plus facile à réaliser. Au contraire, du point de vue du bénévolat et de la participation communautaire, la transition est moins évidente et les nouveaux arrivants italiens ne démontrent pas toujours de l'intérêt (du moins jusqu'à présent) à remplir ces espaces. Contrairement à la première vague (1950-1970) et à la deuxième (1970-1990), les nouveaux arrivants italiens (à la suite de la crise de 2008) ont plus tendance à se « confondre » dans la ville et à être moins visibles. La troisième vague italienne semble donc moins encline à s'identifier spatialement, mais aussi socialement et professionnellement à la « communauté italienne historique ». Cependant, cette relation reste quand même ambiguë. Les contacts avec la communauté historique servent souvent de tremplin à une première intégration professionnelle, surtout pour les personnes qui acceptent au début de leur parcours migratoire d'occuper des emplois moins qualifiés, par exemple dans le commerce au détail, dans l'artisanat et (surtout) dans le monde de la restauration.

Conclusion

Au Canada, au Québec et en particulier à Montréal, on peut trouver des éléments spécifiques au sein de la nouvelle migration italienne par rapport aux autres groupes ethniques. Les Italiens se définissent eux-mêmes comme des migrants, mais contrairement aux autres groupes venant de pays comme Haïti, les pays du Maghreb et de l'Afrique centrale, ils se sentent perçus par la société québécoise comme des personnes choisissant librement le Canada et le Québec. L'élément d'obligation d'avoir par exemple immigré pour un manque de possibilités dans le pays d'origine, que cependant plusieurs de nos participants ont exprimé, est selon eux peu perçu par la société québécoise. Comme nous l'avons déjà observé plus haut, les

Italiens viennent d'un pays occidental qui, malgré une crise économique presque structurelle, est toujours considéré comme « avancé » du point de vue économique et social. De plus, la présence d'un tissu italo-canadien important permet, au moins au début pour les nouveaux migrants italiens, de s'inscrire dans un tissu socio-économique préexistant et de jouir d'une réputation somme toute positive. En fait, selon eux, la société québécoise semble généralement faire peu de distinction entre la nouvelle immigration italienne et celle plus historique.

Quant aux parcours migratoires et au choix de rester ou de retourner en Italie, au moins pour le moment, il est difficile de dire s'il s'agit d'un choix temporaire ou durable. Pour cette raison, il semble particulièrement intéressant de pouvoir observer les orientations futures de ces trajectoires. Le profil des jeunes protagonistes de ces nouvelles migrations semble laisser entrevoir des trajectoires moins définitives et plus mobiles par rapport au passé. Dans tous les cas, la question reste ouverte et mériterait d'être approfondie par le biais d'une autre étude longitudinale à répéter dans cinq ou dix ans, lorsque le phénomène des « nouvelles migrations italiennes » aura pris une configuration plus claire se définissant par exemple comme plus permanent ou au contraire comme transitoire et transnationale.

Références

Alberio, M. et Berti, F. (2020). La nouvelle vague dell'emigrazione italiana a Montréal. Tra cambiamenti e persistenze. Dans M. Alberio et F. Berti (dir.) *Italiani che lasciano l'Italia. Le nuove emigrazioni al tempo della crisi*. Milan : Collana mutamenti sociali, Mimesis Edizioni.

Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale. (2020). [Anagrafe Italiani residenti all'estero \(A.I.R.E.\)](#). Italie : Gouvernement italien.

Bagnell, K. (1992). The Making of Canadese: A Portrait of Italian Canadians. *Italian Canadiana*, 8, 15-21.

Baldassar, L. et Pyke, J. (2014). Intra-diaspora Knowledge Transfer and 'New' Italian Migration. *International Migration*, 52 (4), 128-143.

Fondazione Migrantes (2014). *Rapporto italiani nel mondo 2014*, Todi: Tau Editrice.

Fondazione Migrantes (2019) *Rapporto italiani nel mondo 2019*, Todi: Tau Editrice.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2016a). *Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2016b). *Portraits régionaux 2005-2014. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Québec : Gouvernement du Québec.

Mission des relations européennes, internationales et de la coopération (2014). [La protection sociale et la politique familiale en Italie](#). Allocations familiales, Caisse nationale.

Ramirez, B. (1984). *Les premiers Italiens de Montréal : l'origine de la Petite Italie du Québec*. Montréal: Boréal Express.

Ramirez, B. (1991). *On The Move: French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1861-1914*. Toronto: McClelland and Stewart Publishing Co.

Notes

¹ Cet article est une synthèse traduite et adaptée de Alberio, M. et Berti, F. (2020). La nouvelle vague dell'emigrazione italiana a Montréal. Tra cambiamenti e persistenze. Dans M. Alberio et F. Berti (dir.) *Italiani che lasciano l'Italia. Le nuove emigrazioni al tempo della crisi*. Milan : Collana mutamenti sociali, Mimesis Edizioni.

Démographie et migrations interrégionales des jeunes au Québec. État des lieux actualisé

PHILIPPE SIROIS-GAUDREAU

Institut national de la recherche scientifique

La présence des jeunes dans les régions du Québec et leurs migrations interrégionales constituent depuis longtemps des objets de discussions et d'études dans les milieux de recherche, associatifs, communautaires, politiques et médiatiques.

Dans cet article, nous présentons les résultats d'une mise à jour statistique réalisée pour l'organisme Citoyenneté Jeunesse dans le cadre d'un stage de maîtrise du programme de Mobilisation et transfert des connaissances de l'INRS. Cette mise à jour porte sur la présence des jeunes dans les régions du Québec et les facteurs de leur mobilité. Ce travail est fondé sur une sélection, un traitement et une analyse de données publiques de Statistique Canada relatives aux effectifs de population et aux soldes migratoires intraprovinciaux des jeunes âgés de 15 à 34 ans au Québec. Notre analyse descriptive de ces données s'est appliquée à l'échelle des MRC. Cet affinement de l'échelle d'analyse représente une approche originale par rapport aux travaux antérieurs axés sur cette thématique, ceux-ci portant principalement sur l'échelle des régions administratives.

Les migrations interrégionales des jeunes sont structurées selon l'âge

Notre état des lieux actualisé confirme les travaux antérieurs qui ont montré que les migrations interrégionales des jeunes sont structurées selon l'âge. Par exemple, dans les principales enquêtes sur la mobilité des jeunes au Québec, les migrants interrégionaux les plus jeunes justifiaient fréquemment leurs départs pour les centres urbains par la poursuite

de leurs études. Toutefois, les jeunes qui migraient à un âge plus avancé tendaient généralement à se déplacer vers d'autres types de localités, et leurs principaux motifs de départ étaient plutôt la volonté d'« aller travailler » ou, surtout, le désir de « vivre sa vie » (Gauthier et al., 2003). Ces motifs de migration expliquent le phénomène observé depuis une cinquantaine d'années : des déficits migratoires des milieux ruraux pour les jeunes de 15 à 24 ans au profit des principales agglomérations urbaines du Québec, puis des arrivées massives d'adultes de 25 à 34 ans dans les périphéries de celles-ci (tels que décrits par Bunting, Filion, et Priston, 2000; Conseil des affaires sociales, 1989).

Dans la même veine, les résultats de notre mise à jour semblent s'accorder avec ce modèle. Actuellement, les agglomérations de Montréal et de Québec ainsi que la ville de Sherbrooke connaissent d'importants gains de migrants jeunes (âgés de 15 à 24 ans), alors que certaines MRC limitrophes enregistrent d'importants gains de jeunes migrants un peu plus âgés (de 25 à 34 ans). À Sherbrooke, les importants gains migratoires pour les plus jeunes (âgés de 15 à 24 ans) s'observent parallèlement aux déficits migratoires pour ce même groupe d'âge dans les autres MRC estriennes, moins urbaines. Toujours en Estrie, les importants déficits migratoires de Sherbrooke pour les jeunes migrants intraprovinciaux plus âgés (de 25 à 34 ans) surviennent parallèlement à des gains migratoires pour ce même groupe dans les MRC limitrophes.

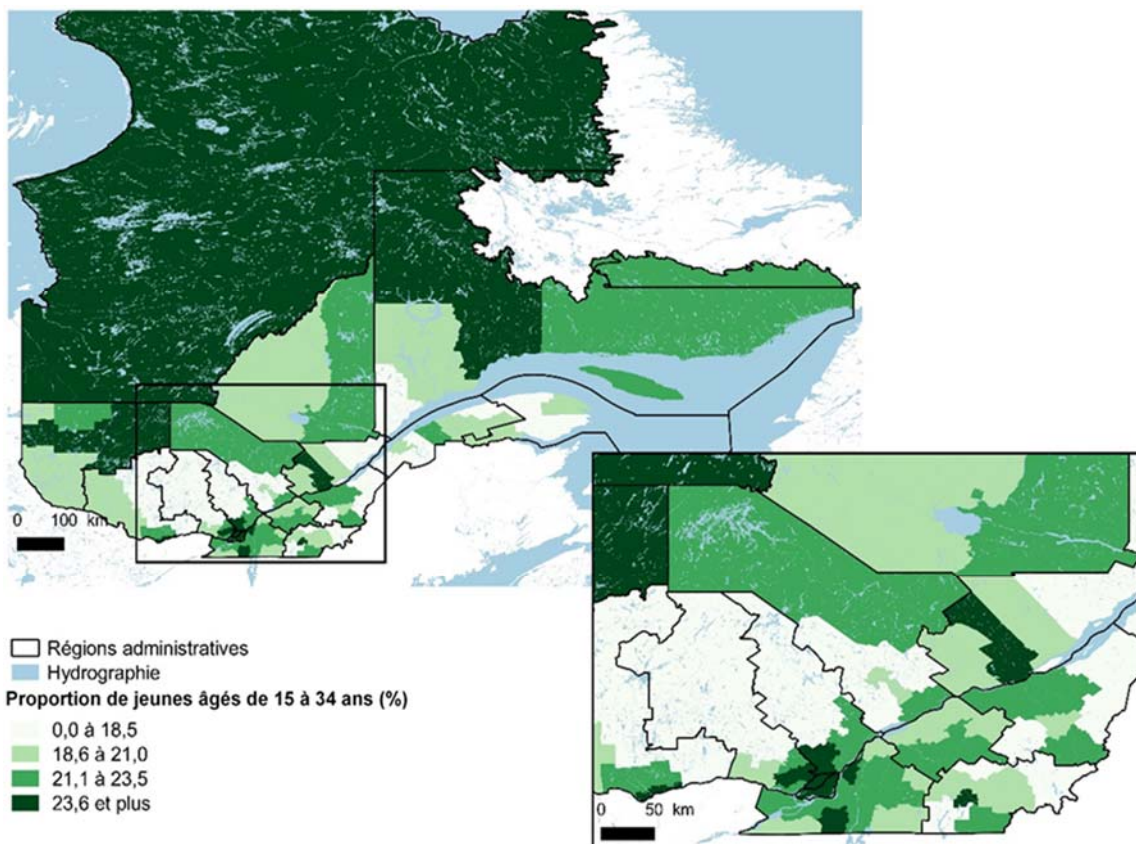
Les distinctions interrégionales et infrarégionales se maintiennent ou s'accroissent

De plus, on constate que les différences entre les régions (et leurs MRC) se maintiennent ou s'accroissent encore aujourd'hui. Depuis 1991, les écarts par rapport à la proportion des jeunes dans les populations régionales se sont creusés entre les régions où ils sont fortement représentés (comme à Montréal) et celles où ils le sont faiblement (comme en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent et en Mauricie). En outre, pendant la même période, toutes les MRC où la proportion de jeunes âgés de 15 à 34 ans a augmenté sont situées dans les périphéries nord et sud des deux principales agglomérations urbaines de la province. Cette observation nous amène à aborder les phénomènes infrarégionaux.

Les tendances régionales connues s'observent aussi à l'échelle infrarégionale

Notre examen des soldes migratoires et des effectifs de population à l'échelle des MRC permet aussi de confirmer les interprétations que l'on faisait traditionnellement des différences entre les types de régions. En effet, les MRC éloignées des principaux centres urbains de leur région administrative tendent à présenter des proportions de jeunes et des soldes migratoires généralement similaires à ceux typiquement observés dans les régions administratives éloignées. La carte ci-dessous montre que, de manière générale, dans une région donnée, les proportions de jeunes sont les plus élevées dans les MRC contenant elles-mêmes un grand centre urbain ou bien dans celles rapprochées de Montréal ou de Québec.

Figure 1. Proportions de jeunes âgés de 15 à 34 ans dans les populations des MRC (ou territoires équivalents) du Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Projection : NAD83
 Auteur : Philippe Sirois-Gaudreau

On remarque que, dans les Laurentides, Lanaudière et la Capitale-Nationale, les proportions de jeunes dans les MRC rapprochées des agglomérations de Montréal ou de Québec peuvent être considérablement élevées, par contraste avec leurs MRC éloignées de ces agglomérations urbaines. Celles-ci présentent des proportions de jeunes qui sont comparables à celles particulièrement faibles des régions plus éloignées telles le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine¹.

L’exploration de l’impact de la société civile organisée sur la démographie et la migration des jeunes dans les régions est difficile et non concluante

L’organisme mandataire souhaitait savoir si la présence d’organisations jeunes ou jeunesse dans les régions du Québec pouvait exercer un impact ou

avoir un lien avec la rétention des jeunes. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de trancher sur la question. Diverses limites méthodologiques nous ont empêché d’appliquer une démarche valide (impossibilité de faire une recension exhaustive des organisations pertinentes, absence de littérature, problème d’analyse écologique, etc.). Ce problème affecte la fiabilité de nos résultats et de nos constats relatifs à l’exploration d’un lien potentiel entre la vitalité de la société civile organisée dans les régions et la rétention des jeunes. Ces nuances doivent être considérées dans l’interprétation de nos observations.

Ceci étant dit, il fut impossible de confirmer l’hypothèse de départ selon laquelle une forte présence d’organisations jeunes ou jeunesse dans une région pouvait être associée à une forte présence de jeunes.

Certes, certaines régions – telles Montréal – peuvent comporter beaucoup d’organisations jeunes ou jeunesse et proportionnellement beaucoup de jeunes. Toutefois, des régions ayant une faible proportion de jeunes au sein de la population totale, comme la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, peuvent néanmoins disposer d’un nombre disproportionnellement élevé d’organisations jeunes ou jeunesse par rapport à la taille de leur population (générale ou de jeunes spécifiquement) ; inversement, d’autres régions comptant proportionnellement beaucoup de jeunes et bénéficiant d’apports importants de jeunes migrants ont relativement peu d’organismes. En somme, une forte présence d’organisations jeunes ou jeunesse n’empêche pas qu’une région puisse être caractérisée par des déficits migratoires et de faibles proportions de jeunes, et inversement.

Conclusion

Notre état des lieux actualisé nous a permis d'émettre certains constats. D'abord, la mise à jour statistique suggère que les comportements migratoires des jeunes restent structurés selon l'âge, en raison des motifs différemment priorisés entre les sous-groupes d'âge. Ensuite, on remarque que les différences interrégionales et infrarégionales relatives à la proportion des jeunes dans la population et à leurs migrations se maintiennent ou s'accroissent au fil du temps. De plus, des tendances démographiques et migratoires observables à une échelle régionale tendent à se manifester de manière similaire au niveau infrarégional. Enfin, l'exploration d'un lien éventuel entre la présence d'organisations jeunes ou jeunesse dans une région et la rétention des jeunes dans cette région ne peut pas aboutir à quelque constat valide en raison

de limites méthodologiques, mais la tentative préliminaire d'explorer un tel lien ne suggère pas que celui-ci existe de toute façon.

« Les comportements migratoires des jeunes restent structurés selon l'âge, en raison des motifs différemment priorisés entre les sous-groupes d'âge. »

Références

Bunting, T., Filion, P., et Priston, H. (2000). Changing Patterns of Residential Centrality : Population and Household Shift in Large Canadian CMAs, 1971-1996, *Cahiers de géographie du Québec*, 44 (123), 341-361.

Conseil des affaires sociales. (1989). *Deux Québec dans un : Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville: Gouvernement du Québec.

Gauthier, M., Côté, S., Molgat, M., Deschenaux, F., Fortin, A., et Langlois, S. (2003). Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux, *Recherches sociographiques*, 44 (1), 113-139.

Notes

¹ L'éloignement géographique n'explique évidemment pas à lui seul tous les phénomènes démographiques concernant les jeunes. Notamment, la carte rappelle vivement à quel point les populations autochtones du Québec sont proportionnellement très jeunes.

Regard sur les défis et les enjeux de la régionalisation de l'immigration dans les régions à caractère rural du Québec

STÉPHANE LESOURD

Place aux jeunes en région

NAOUALE EL YAAGOURBI

Place aux jeunes en région

Place aux jeunes en région (PAJR) est un organisme à but non lucratif qui, depuis 30 ans, fait la promotion, facilite et contribue à la migration des 18 à 35 ans en région. L'organisme chapeaute un réseau de partenaires-promoteurs (PP) et aide les jeunes dans leurs démarches pour s'établir, travailler et contribuer au développement dans leur nouveau milieu. La clientèle de PAJR se compose de jeunes natifs des régions, de néo-ruraux, et également de ceux que l'on appelle ici des « néo-Québécois », c'est-à-dire des jeunes issus de l'immigration.

Le projet PAJR est principalement financé par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 du gouvernement du Québec. Le réseau PAJR est présent dans près de 80 MRC et dans 15 régions du Québec. Dans chacun de ces territoires, une agente ou un agent de migration Place aux jeunes (PAJ) est présent pour : i) Offrir un service d'accompagnement personnalisé aux

jeunes qui désirent s'établir en région; ii) Organiser des activités d'attraction, d'accueil et de rétention, dont des séjours exploratoires qui permettent aux jeunes de rencontrer des acteurs locaux (ex., employeurs potentiels), de découvrir les lieux et les autres aspects d'intérêt du territoire; iii) Diffuser de l'information sur les opportunités offertes en région (ex., offres d'emploi, de stages et occasions d'affaires).

Les principaux objectifs de PAJR

- Promouvoir la migration des jeunes en région
- Faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en région
- Stimuler la création d'entreprises en région
- Sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux bénéfices de la migration

Les jeunes issus de l'immigration au sein de PAJR

Entre 2014 et 2019, d'après nos rapports annuels, la proportion des jeunes néo-québécois ayant migré en région est passée de 13 % (PAJR, 2015) à 21,6 % (PAJR, 2019), ce qui nous laisse croire à deux scénarios possibles. D'une part, plus d'immigrants seraient intéressés à s'établir en région et d'autre part, plus de territoires réussiraient à mieux les accueillir. L'interprétation de cette augmentation pourrait naturellement se situer quelque part entre les deux. Dans tous les cas, et à travers les années, on remarque que la clientèle immigrante se tourne vers nos services, sans que PAJR ait besoin d'une stratégie de promotion ciblée pour l'atteindre et sans qu'elle soit sollicitée directement. Nous bénéficions principalement d'un très bon « bouche-à-oreille » au sein de cette clientèle.

De plus, la clientèle de jeunes immigrants est très diversifiée. Parmi eux, certains viennent tout juste d'arriver au Québec. Ils n'ont pas encore obtenu d'équivalence pour leurs diplômes, ils ne possèdent pas de permis de conduire ni d'expérience de travail au Québec et ils n'ont pratiquement aucune connaissance des régions du Québec. C'est devant la difficulté à trouver un emploi à Montréal (ex., forte concurrence, manque d'expérience, etc.) qu'ils peuvent être amenés, notamment, à se tourner alors vers les régions. D'autres fois, ce sont des étudiants étrangers qui ont réalisé la totalité de leurs études au Québec. Ils ont une bonne connaissance des valeurs partagées dans la société québécoise ainsi que du marché du travail québécois. Certains possèdent une voiture et la majorité ont déjà visité quelques régions. Enfin, une autre partie de la clientèle immigrante habite au Québec depuis plusieurs années. Elle possède une expérience du marché du travail québécois et une bonne connaissance

des régions du Québec. Lorsque cette clientèle désire quitter Montréal, par exemple, les motivations sont plus nombreuses que le simple fait de vouloir trouver un travail : vivre dans un milieu plus sécuritaire, être en contact avec la nature, avoir un emploi qui permet d'avoir de plus importantes responsabilités, etc.

Les défis de la régionalisation de l'immigration

Si, dans un contexte où il y a présentement d'importants besoins en main-d'œuvre qualifiée dans les régions du Québec et qu'il y a, en parallèle, un grand bassin potentiel de personnes issues de l'immigration formées et prêtes pour occuper ces postes en région, l'équation devrait apparaître simple, la réalité est tout autre. En effet, la régionalisation de l'immigration est complexe et est très variable d'une région à l'autre. Tandis que certaines régions (services, institutions, communautés) semblent être plutôt « ouvertes » à recevoir des nouveaux arrivants, d'autres transmettent des signaux de « fermeture » vis-à-vis de cette main-d'œuvre. Et c'est une réalité avec laquelle les agentes et agents de PAJ doivent aussi composer.

Par ailleurs, d'autres facteurs interfèrent également à l'échelle de l'accompagnement. On constate que tout le réseau PAJR souhaite répondre adéquatement aux besoins de cette clientèle, mais qu'on connaît peu, voire pas du tout, leur réalité et les défis, justement, qui sont liés à la régionalisation de l'immigration. Dans d'autres cas, on peut se sentir démunis lorsqu'un employeur nous dit clairement qu'il ne veut pas embaucher un immigrant. Il nous arrive aussi d'être déçu, par exemple, lorsque des candidats issus de l'immigration annulent « à la dernière minute » leur participation à un séjour exploratoire, ce qui semble plus fréquent chez cette clientèle. D'autre part, certains agentes et agents PAJ ne

sont pas à tout à fait à l'aise en offrant leurs services aux immigrants, car il y a beaucoup de codes culturels à appréhender et des besoins majeurs et divers auxquels il faut essayer de répondre le mieux possible.

« Lorsque cette clientèle désire quitter Montréal, par exemple, les motivations sont plus nombreuses que le simple fait de vouloir trouver un travail... »

Face à ces obstacles, et pour les soutenir dans leurs démarches, PAJR tente de combler le manque de connaissances et de compétences lié à l'insertion des immigrants en région, notamment par de la formation auprès du réseau des agentes et agents PAJ. De plus, l'organisme encourage la collaboration avec d'autres organismes de régionalisation, au niveau national, comme « Emplois en régions » (une initiative de trois organismes : Collectif, Promis et ALPA) ou bien au niveau local, c'est-à-dire des organismes qui se trouvent sur leur territoire respectif. Pour ce dernier point, encore faut-il qu'il y en ait, puisque ces organismes ne sont pas présents partout au Québec. Enfin, devant le manque de main-d'œuvre vécu présentement partout au Québec et la pression indue des employeurs locaux, plusieurs agentes et agents PAJ ont commencé à accepter des demandes d'accompagnement et de suivi provenant de personnes qui sont encore à l'extérieur du Québec. Il est à noter que l'ouverture d'un compte via le site Internet de PAJR (www.placeauxjeunes.qc.ca) et les différents services qui en découlent sont offerts gratuitement par tout le réseau Place aux jeunes en région.

Conclusion

On constate, en conséquence, que le manque de vision globale au sujet de l'immigration ainsi que l'absence de pratiques communes d'intervention auprès de cette clientèle – si ce n'est que la volonté de bien faire de manière générale, voire un peu d'improvisation – constituent des enjeux auxquels les régions et les jeunes immigrantes et immigrants, qui ont besoin d'être accompagnés, font face. Dans ce cadre, les bilans des interventions menées,

le suivi et l'analyse des données administratives ainsi que des sondages spécifiques, comme ceux organisés par PAJR récemment, possèdent l'avantage de mettre en évidence ces enjeux, de les interroger, tant du point de vue pragmatique que de la connaissance qu'on tire de ces constats, venant enrichir jusqu'à un certain point la réflexion scientifique du champ d'études associées à la jeunesse et à la migration. Nous pouvons assurément améliorer nos pratiques, tant au niveau local que

national, pour mieux accompagner, accueillir et retenir les jeunes issus de l'immigration en région, ici, au Québec. Il y a donc encore du « chemin à parcourir », comme on dit, mais nous pouvons le faire, toutes et tous, ensemble.

Références

Place aux jeunes en région (PAJR). (2015). [PAJ Impacts 2015](#). Québec : PAJR.

Place aux jeunes en région (PAJR). (2019). [Regards sur 2018-2019](#). Québec : PAJR.

Place aux jeunes Affaires : migration et entrepreneuriat en région

MARTIN POIRIER

Place aux jeunes en région

ÉRIC MALENFANT

Place aux jeunes en région

Dans les dernières années, l'Indice entrepreneurial québécois a dénoté une augmentation de l'intention d'entreprendre chez les jeunes Québécois âgés de 18 à 34 ans. En effet, entre 2013 et 2017, plus du tiers (35,66 %) des jeunes Québécois de 18-34 ans envisageait de se lancer en affaires. Pour la même période, un jeune Québécois sur dix (12,5 %) a officiellement entrepris des démarches. Enfin, dans un même horizon temporel, une plus petite partie de jeunes Québécois (un jeune sur vingt) était officiellement en affaires (6,06 %) ou a vécu une fermeture d'entreprise (4,4 %). Selon ces données, on constate donc un engouement particulier pour l'entrepreneuriat chez les jeunes au Québec (voir tableau 1).

Dans le même sens, le dernier rapport sur la situation de l'activité entrepreneuriale du Québec, produit à partir du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) – source des données internationales comparables sur

Tableau 1. Évolution de l'entrepreneuriat chez les jeunes Québécois âgés de 18 à 34 ans entre 2013 et 2017

%	2013	2014	2015	2016	2017	2013-2017
Intention	25,0	33,6	36,6	42,2	40,9	35,66
Démarche	7,4	12,0	13,9	15,1	14,1	12,5
Propriétaire	4,8	9,2	5,8	5,2	5,3	6,06
Fermeture¹	2,5	2,8	4,8	5,4	6,5	4,4

Source : Compilation effectuée à partir de l'Indice entrepreneurial québécois (Réseau M, 2018)

l'entrepreneuriat – démontre également ce phénomène de popularité de l'entrepreneuriat chez les jeunes : « Les entrepreneurs du Québec ne démarrent pas aux mêmes âges que les autres territoires. En compilant les données sur les entrepreneurs émergents entre l'année 2014 à 2016, nous constatons que l'un des groupes d'âge les plus actifs est celui des jeunes de 18 à 24 ans. Le Québec se situe au 2^e rang des économies comparables sur ce groupe d'âge et au 3^e rang chez les 25-34 ans » (Saint-Jean et Duhamel, 2016, p.59).

Ces constats mettent encore en évidence les dispositions et les pratiques favorables des jeunes Québécois âgés de 18 à 34 ans pour l'entrepreneuriat. Ils

montrent également, comme il a été constaté par d'autres chercheurs, la nécessité d'un accompagnement provenant des organismes de soutien (Borges et al., 2005), ainsi que le besoin de ressources, stratégies et politiques conséquentes. C'est pourquoi nous avons récemment vu émerger une diversité de mesures de soutien en entrepreneuriat au Québec.

L'émergence d'une diversité de mesures de soutien en entrepreneuriat

L'intérêt grandissant pour l'entrepreneuriat des jeunes s'accompagne d'une volonté de l'appareil gouvernemental québécois à mieux outiller le jeune entrepreneur. La

Politique québécoise de la jeunesse 2030 et la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 s'inscrivent dans cette mouvance. On y retrouve un volet dédié à l'entrepreneuriat jeunesse, l'Axe 5 – Un soutien à l'entrepreneuriat jeunesse et à la relève. Le Plan économique du Québec inclut également diverses mesures visant l'entrepreneuriat, les jeunes et le développement économique régional.

De plus, dans son Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (PAGE) 2017-2022, en se basant sur les données de Statistique Canada, le gouvernement du Québec soutient qu'« au Québec, la proportion de personnes âgées de 15 à 39 ans parmi les nouveaux entrepreneurs a augmenté de 2013 à 2016, passant de 41,3 % à 60,4 % » (Ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation, 2018, p.46). Le PAGE bonifie le soutien offert aux jeunes dans la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 par des mesures visant à sensibiliser et favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes en milieu scolaire. On y présente également plusieurs autres mesures pouvant être bénéfiques pour les jeunes entrepreneurs.

L'intérêt grandissant pour l'entrepreneuriat jeunesse et l'émergence d'une diversité de mesure ont incité ainsi l'organisme Place aux jeunes en région (PAJR) à se positionner par rapport à la mobilité géographique des jeunes et au développement économique régional.

En effet, PAJR est une initiative née d'une problématique majeure d'exode rural au début des années 1990. Sa mission est de favoriser la migration, l'établissement et le maintien en région des jeunes diplômés de 18 à 35 ans. PAJR dispose d'une équipe de 9 personnes vouées à la promotion des régions dans les territoires métropolitains et de 56 agents de migration déployés dans les territoires non métropolitains du

Québec. Un des objectifs de l'organisme est de stimuler le démarrage et la reprise d'entreprise en région.

Par ailleurs, comme l'organisme rencontre naturellement de jeunes entrepreneurs, il devenait impératif de les soutenir dans leurs projets d'affaires et d'établissement en région. C'est pourquoi PAJR s'est allié à des partenaires stratégiques (Entrepreneuriat Québec, Centre de transfert d'entreprises du Québec, Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec, Fédération québécoise des municipalités, Desjardins et l'Université Mc Gill) afin de lancer le service Place aux jeunes Affaires (PAJ Affaires).

« Le démarrage ou la reprise d'entreprise deviennent un choix réalisé par certains jeunes désirant vivre et s'épanouir en région. »

PAJ Affaires : intérêts des jeunes, besoins des régions

L'intérêt de se focaliser sur l'entrepreneuriat jeunesse est fondé sur deux constats. En premier lieu, dans le contexte où l'entrepreneuriat suscite un intérêt important chez les jeunes Québécois de 18 à 34 ans, PAJR a lancé dernièrement son service PAJ Affaires, une initiative ayant pour but de favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des jeunes entrepreneurs dans les régions du Québec. Le service PAJ Affaires cherche à soutenir les démarches du jeune désirant démarrer ou reprendre une entreprise en région. PAJR fait la promotion d'occasions d'affaires et de transferts d'entreprise

dans les écoles et lors d'événements spéciaux. PAJR accompagne les jeunes entrepreneurs en les conseillant sur le choix d'une région, en les soutenant à distance dans leurs démarches d'établissement ou en les référant vers des ressources entrepreneuriales. Les agents de migration PAJR aident les jeunes entrepreneurs à développer leur réseau d'affaires dans la région d'accueil en organisant, par exemple, des séjours entrepreneuriaux et des activités de réseautage.

En deuxième lieu, dans les prochaines années, le vieillissement accéléré de la population et les départs à la retraite pourraient accentuer le besoin d'une relève entrepreneuriale dans les régions du Québec. En effet, selon Vincent Lecorne, président du Centre de transfert d'entreprise du Québec, « les statistiques conservatrices indiquent qu'environ 30 000 chefs d'entreprises pourraient céder ou transférer leur entreprise dans les dix prochaines années. La réalité pourrait même frôler les 60 000 » (Lecorne, 2017). Dans ce contexte, les régions du Québec auraient avantage à favoriser la venue de jeunes entrepreneurs ayant envie de participer à leur développement et à leur vitalité. Bref, le démarrage ou la reprise d'entreprise deviennent un choix idéalisé par certains jeunes désirant vivre et s'épanouir en région. En s'établissant en région et en y développant des projets, le jeune entrepreneur dynamise le territoire, crée des emplois et apporte un renouveau dans son milieu de vie.

Entreprendre en région : quelques histoires à succès chez les jeunes

Le développement des expertises et des soutiens de PAJR Affaires ne se fonde pas seulement sur des statistiques croissantes sur ces phénomènes, mais il s'appuie notamment sur des expériences, des histoires et des récits rapportés par des agents de migration grâce à leur travail à la fois personnalisé

et régional. Les histoires suivantes constituent quelques exemples parmi d'autres.

- [Quai des Bulles](#) : Marie-Julie et Pierre-Guy ont repris une petite savonnerie artisanale à Kamouraska au Bas-Saint-Laurent à la suite d'un séjour exploratoire. Ils ont tout appris avec la savonnière qui cédait son entreprise, avant de développer de nouveaux produits, de nouveaux points de vente/comptoirs et de courir les salons des métiers d'art. Les démarches ont débuté par la participation à deux séjours exploratoires offerts par Place aux jeunes Kamouraska.
- [Café Aux Cinq Sœurs](#) : Roxanne Monfette et Olivier Myre ont participé à un séjour entrepreneurial et ont reçu des services de Place aux jeunes Mékinac. Ils ont ouvert un café-boutique dans un ancien magasin général dans la municipalité de Sainte-Thècle en Mauricie.

- [Loignon Communication](#) : Vanessa Loignon a rencontré l'équipe de PAJR lors d'une activité de réseautage organisée à Québec. Il s'agissait d'un 5 à 7 pour promouvoir la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Vanessa a bénéficié des services de l'agente de migration Place aux jeunes Îles-de-la-Madeleine afin de planifier son projet d'établissement dans la région.

Conclusion

Les jeunes sont un vecteur important pour assurer la relève entrepreneuriale et la vitalité des régions du Québec. Leur esprit d'innovation est bénéfique à l'amélioration des services locaux et régionaux ainsi qu'à la construction de milieux de vie attrayants et diversifiés. PAJR désire continuer à travailler de concert avec l'écosystème entrepreneurial afin de favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des jeunes entrepreneurs dans les territoires non métropolitains du Québec.

Références

Borges, C., Simard, G. et Fillion, L. J. (2005). *Création d'entreprises – Jeunes entrepreneurs (18-34)*. Québec : Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A.-Bombardier, HEC Montréal.

Saint-Jean, E. et Duhamel, M. (2016). *Situation de l'activité entrepreneuriale du Québec : rapport du Global Entrepreneurship Monitor*, Trois-Rivières : Institut de recherche sur les PME, Université du Québec à Trois-Rivières.

Lecorne, V. (2017). [30 000 entreprises à reprendre d'ici 10 ans](#) (Yves Therrien), Le Soleil, 12 mai. Page consultée le 16 avril 2020.

Réseau M. (2018). [Indice entrepreneurial québécois](#). Québec : Réseau M.

Ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation (MESI). (2018). [Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat](#). Québec : Gouvernement du Québec.

Notes

¹ « Un répondant qui a fermé au moins une entreprise durant sa vie est comptabilisé comme une fermeture » (Indice entrepreneurial, 2017, p. 30).

Participation des jeunes immigrants au travail indépendant : les cas de Montréal, Toronto et Vancouver

ACHILLE KWAMEGNI KEPNOU
Université Laval

La problématique de la participation des jeunes immigrants au travail indépendant revêt un caractère particulier en raison de trois éléments fondamentaux : i) les questionnements incessants sur l'intérêt des jeunes à s'engager dans le travail indépendant; ii) la nécessité de mieux comprendre l'intégration des jeunes immigrants sur le marché du travail; iii) l'absence de politiques publiques visant à soutenir les jeunes immigrants entrepreneurs. Un rapport d'experts publié en 2017 a

d'ailleurs recommandé au gouvernement du Canada « d'offrir un soutien personnalisé aux jeunes immigrants entrepreneurs » (Bednar et al., 2017). Il est donc important d'interroger les données afin d'identifier les déterminants de la participation des jeunes immigrants au travail indépendant et, le cas échéant, de formuler les mesures de politiques publiques à adopter pour mieux soutenir cet engagement.

À partir d'un échantillon de 25 % du recensement canadien de 2016, nous avons étudié les facteurs qui influencent la

participation des jeunes immigrants au travail indépendant. Cette étude est basée sur la population des jeunes immigrants « occupés », âgés de 15 à 34 ans, qui résidaient dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, à savoir Montréal, Toronto et Vancouver. Le choix de ces trois RMR se justifie par le fait qu'elles accueillent la majorité des immigrants au Canada (Batisse et Zhu, 2014). Les résultats de l'estimation du modèle probit (voir tableau 1 à la fin de l'article) nous a permis d'identifier quelques faits marquants.

Peu de jeunes immigrants travaillent à leur propre compte

En général, le taux de participation des jeunes immigrants au travail indépendant est faible, et ce, quelle que soit la RMR. En 2016, environ 55 700 jeunes immigrants étaient des travailleurs indépendants, soit 7,8 % des jeunes immigrants occupés. À Toronto, on comptait plus de jeunes immigrants indépendants (8,2 %) comparativement aux deux autres RMR (voir tableau 2).

Ces données devraient inciter les pouvoirs publics à encourager l'indépendance des jeunes immigrants par le biais de la mise sur pied de formations spécialisées, de bureaux de conseils et par l'octroi de soutiens financiers aux jeunes immigrants indépendants.

Davantage d'hommes mariés : garantir l'égalité?

Par rapport au genre, les femmes sont moins susceptibles de participer à un travail indépendant que les hommes. Elles ont 4,4 % moins de chances de s'engager dans un emploi autonome par rapport aux hommes. Par conséquent, les pouvoirs publics devraient mettre en place des mesures pour garantir aux jeunes des deux sexes les mêmes possibilités en matière d'entrepreneuriat et d'emploi autonome. À cet effet, les recommandations de l'Organisation des Nations unies en matière d'égalité homme-femme en lien avec l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat pourraient être appliquées (OCDE, 2017). Par ailleurs, les jeunes immigrants mariés ou en union de fait ont 2,6 % plus de probabilités d'exercer un travail indépendant que leurs homologues célibataires, séparés ou divorcés. Les soutiens multiformes du conjoint (revenu du conjoint, contribution aux tâches ménagères, garde des enfants ou travail non rémunéré dans l'entreprise du partenaire) rendent le travail indépendant moins exigeant qu'il ne le serait autrement.

Tableau 2. Répartition des jeunes immigrants selon le statut d'emploi et par RMR

	Employé		Travailleur autonome	
	N	%	N	%
Montréal	134900	93,4	9600	6,6
Toronto	377600	91,8	33900	8,2
Vancouver	143800	92,2	12200	7,8
Total	656300	92,2	55700	7,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016, fichier des particuliers, échantillons de 25 %

Plus âgés : expérimentés sur le marché du travail, mais avec un niveau moins élevé d'instruction

Concernant le cycle de vie, le fait de passer de la cohorte inférieure (15 à 24 ans) à la cohorte supérieure (25 à 34 ans) augmente de 5,3 % la probabilité de s'engager à son compte, ce qui se traduit par l'acquisition d'autonomie et de responsabilités chez les jeunes plus âgés. Selon Millán, Congregado et Román (2010), ce résultat pourrait s'expliquer par les éléments suivants : les plus jeunes ne détiennent pas toujours le niveau de capital humain et physique qu'exige le travail autonome. En outre, ils n'ont pas encore eu le temps de se constituer un réseau bien implanté, d'identifier de meilleures opportunités en matière d'emploi autonome et d'acquérir de l'expérience du marché du travail. En ce qui a trait aux jeunes immigrants moins instruits, ils sont plus susceptibles de participer à un travail indépendant. Les jeunes diplômés, que ce soit du secondaire, postsecondaire ou universitaire, ont respectivement 2,2 % et 4,5 % moins de chances de participer au travail indépendant que les jeunes qui ne possèdent aucun diplôme. Ces résultats étaient prévisibles, puisque les personnes diplômées ont généralement plus d'opportunités d'emploi salariées sur le marché du travail que les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction.

La majorité connaît l'anglais, mais non le français

Comparativement aux allophones, les jeunes immigrants qui ont déclaré connaître uniquement l'anglais ont 0,6 % plus de chances de participer au travail indépendant, alors que ceux qui ont déclaré connaître uniquement le français, ou l'anglais et le français, ont respectivement 2,5 % et 1,3 % moins de probabilités d'y participer. Ce résultat cache des spécificités propres à chacune des RMR. À Toronto, être francophone réduirait les possibilités des jeunes immigrants de participer au travail indépendant de 60 % par rapport aux allophones. À Montréal, la connaissance d'une des langues officielles serait défavorable à l'engagement des jeunes immigrants dans le travail indépendant. Enfin, à Vancouver, les jeunes immigrants anglophones seraient moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes.

La faiblesse des réseaux sociaux, un obstacle au travail indépendant

Les minorités visibles sont moins susceptibles de participer à un travail indépendant, et ce, quelle que soit la RMR de résidence. Cela pourrait s'expliquer par la faiblesse des réseaux sociaux des membres ethniques minoritaires. Selon Gravel (2016), la vulnérabilité des

minorités visibles pourrait s'expliquer par l'absence des relations d'amitié en dehors de leur communauté ethnique ou familiale, une faible intégration sociale et la méconnaissance des langues officielles.

Les raisons de l'immigration n'affectent pas l'engagement des jeunes au travail indépendant

En moyenne, les raisons de l'immigration n'affectent pas la participation des jeunes immigrants à une activité indépendante. Cependant, des hétérogénéités interrégionales doivent être mentionnées. À Montréal, les jeunes qui ont immigré pour des raisons familiales ou pour y trouver refuge sont plus susceptibles de participer à un travail indépendant comparativement aux immigrants économiques.

Cependant, à Toronto et à Vancouver, les jeunes réfugiés s'engagent moins à leur compte que les immigrants économiques. Ces constats pourraient s'expliquer par la non-connaissance des langues officielles dans les RMR respectives au sein de ces groupes.

« Les responsabilités familiales pourraient être des indicateurs d'aversion au risque et, par conséquent, un levier au travail indépendant. »

Les responsabilités familiales : un levier pour le travail autonome, mais dans des conditions précaires

Les responsabilités familiales pourraient être des indicateurs d'aversion au risque et, par conséquent, un levier au travail

indépendant. En effet, agir en tant que soutien principal de la famille augmente les chances de travailler à son compte de 0,6 %. Le travail indépendant serait donc motivé par la volonté de subvenir au besoin financier de la famille. Les personnes vivant dans les ménages à faible revenu ont 5,2 % plus de chances de participer au travail indépendant. Ainsi, le travail autonome serait une option de subsistance et les jeunes entrepreneurs immigrants exerçant dans les conditions précaires seraient également disposés à saisir d'autres opportunités d'emploi salarié qui se présentent à eux. De plus, la présence d'un enfant de moins de 5 ans augmente de 1,4 % la probabilité d'exercer un emploi autonome. Il est possible que ce soit la recherche de la flexibilité en vue de concilier le travail et la famille qui attire les jeunes immigrants vers l'emploi autonome. Certaines de ces variables cachent néanmoins des spécificités propres à la diversité des différentes régions à l'étude. Par exemple, à Montréal, les jeunes immigrants qui agissent en tant que soutiens principaux de la famille et qui vivent dans une famille qui compte au moins un enfant de moins de 5 ans sont moins susceptibles de participer à un travail autonome.

Conclusion

La participation des jeunes immigrants au travail indépendant est fortement influencée par les caractéristiques sociodémographiques de même que par les caractéristiques liées à la famille et à l'immigration. L'analyse différenciée par RMR montre qu'en plus de ces caractéristiques, les pouvoirs publics devraient aussi considérer l'environnement géographique dans la mise en place des programmes de formation et de conseils pour soutenir le travail indépendant des jeunes immigrants au Canada.

Références

Batisse, C. et Zhu, N. (2014). *Travail indépendant et immigrants au Canada*. Québec : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations.

Bednar, V., Bews, R., Cameron, P., Champagne, M., Gulati, S., Longo, M. E., Lopez, G. et MacKenzie, A. (2017). *13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada: stratégies pour un nouveau monde du travail*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

Gravel, M.-A. (2016). Les réseaux sociaux informels et le capital social. *Données sociodémographiques en bref*, 20 (2), 1-10.

« La participation des jeunes immigrants au travail indépendant est fortement influencé par les caractéristiques sociodémographiques de même que par les caractéristiques liées à la famille et à l'immigration. »

Millán, J., Congregado, E. et Román, C. (2010). Determinants of Self-Employment Dynamics and their Implications on Entrepreneurial Policy Effectiveness. *Lecturas de Economía*, 72, 45.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2017). *Recommandation de 2013 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat*. Paris : Éditions OCDE.

Tableau 1. Effets marginaux de la participation des jeunes immigrants au travail indépendant

<i>Variables</i>	<i>Effets marginaux</i>			
	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Vancouver</i>	<i>Total</i>
<i>RMR (réf. Montréal)</i>				
Toronto				0,01***
Vancouver				0,006***
<i>Âge (réf. entre 15 ans et 24 ans)</i>				
Entre 25 ans et 34 ans	0,032***	0,059***	0,057***	0,053***
<i>Sexe (réf. Homme)</i>				
Femme	-0,031***	-0,051***	-0,036***	-0,044***
<i>Statut marital (réf. célibataire, séparé, divorcé ou veuf)</i>				
Marié ou en union de fait	0,038***	0,02***	0,037***	0,026***
<i>Scolarité (réf. aucun diplôme)</i>				
Diplôme d'études secondaires ou postsecondaires	-0,014***	-0,018***	-0,033***	-0,022***
Diplôme d'études universitaires	-0,04***	-0,034***	-0,063***	-0,043***
<i>Catégorie d'immigration (réf. économique)</i>				
Parrainage familial et autres immigrants	0,006***	-0,00024	-0,007***	0,0004
Réfugiés	0,013***	-0,006***	-0,008**	-0,001
<i>Langues officielles (réf. allophone)</i>				
Anglophone	-0,086***	0,04***	-0,021***	0,006**
Francophone	-0,116***	-0,6		-0,025***
Bilingue	-0,11***	0,029***	-0,042***	-0,013***
<i>Statut (réf. pas une minorité visible)</i>				
Minorité visible	-0,019***	-0,033***	-0,0009	-0,024***
<i>Présence d'enfants dans la famille (réf. aucun enfants de 0 à 5 ans)</i>				
Enfants de 0 à 5 ans	-0,007***	0,022***	0,008***	0,014***
<i>Indicateur de soutien familial (réf. n'est pas le principal soutien)</i>				
Principal soutien	-0,003*	0,006***	0,016***	0,006***
<i>Indicateur de faible revenu de la famille (réf. membre d'un ménage non à faible revenu)</i>				
Membre d'un ménage à faible revenu	0,034***	0,063***	0,042***	0,052***

*** $p < 0,01$; ** $p < 0,05$ et * $p < 0,1$.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016, fichier des particuliers, échantillons de 25 %